

AUJOURD'HUI

Éditorial

Le gouvernement du Québec s'était engagé à préciser rapidement les modalités d'harmonisation de la TPS fédérale et de la taxe de vente québécoise. Il vient de faire le point, mais l'obscurité règne toujours, écrit Gilles Lesage. **Page 8**

Idées

L'effet Meech en rend plusieurs euphoriques, mais il n'interdit pas quelques mises en garde. **Page 9**

Chronique

Le Sommet des Sept a raté ses devoirs en environnement, écrit Lucien Bouchard qui suggère au Canada d'explorer d'autres forums internationaux où son influence serait plus réelle. **Page 2**



Horreur aux Philippines.

La terre tremble aux Philippines

Plus de 100 personnes meurent et 150 autres sont blessées dans un séisme d'intensité 7,7 dans le nord des Philippines. **Page 3**

L'Ukraine se déclare souveraine

Le Parlement d'Ukraine vote une résolution qui déclare « souveraine » la seconde république de l'URSS, mais tout en se gardant d'aller jusqu'à la sécession complète. **Page 4**

McDonnell licencie 17 000 employés

Le constructeur aéronautique McDonnell Douglas licenciera 11 % de ses effectifs d'ici la fin de l'année dans le cadre d'un plan visant à économiser 700 millions \$ US. **Page 5**

Les ventes de maisons chutent

Les ventes de maisons ont diminué de 25 % dans la région de Montréal au mois de juin. **Page 5**



Bernard Pivot

Le dernier Pivot

Marie Laurier se remémore quelques-uns des moments privilégiés à la télévision du grand communicateur Bernard Pivot à l'occasion de la 724e et dernière émission d'*Apostrophes*, présentée en reprise, dimanche prochain à 15 h, à TV-5. **Page 7**

Ottawa ne négociera que si la paix revient

Ciaccia s'entretient toujours avec les Mohawks

Caroline Montpetit

LE GOUVERNEMENT fédéral est prêt à négocier avec les Amérindiens relativement aux revendications territoriales des Mohawks de Kanesatake (Oka) et de Kahnawake à la condition que ces négociations se déroulent dans un climat de paix.

« Pour l'instant, nous avons eu affaire à un maire de municipalité, M. Jean Ouellette, qui a réclamé l'intervention d'une force policière provinciale pour faire respecter une injonc-

tion civile quant à l'occupation d'un terrain de la municipalité par les Mohawks. C'est ce qui fait du conflit un dossier de juridiction provinciale. Nous sommes prêts à assumer notre compétence sur le plan des revendications territoriales et nous avons donné certains engagements à M. Ciaccia dans le cadre des pourparlers qu'il entretient avec les Mohawks, mais il faut d'abord que la confrontation armée se termine », a déclaré Jean Leblond, attaché politique du ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon.

Le ministre provincial des Affai-

res autochtones, M. John Ciaccia, a de son côté poursuivi, tout au long de la journée d'hier, ses négociations téléphoniques avec le Long House de Kanesatake.

Au moment de mettre sous presse, des représentants de toute la communauté mohawk de Kanesatake et certains représentants de Kahnawake se réunissaient dans la pinède d'Oka pour s'entretenir des pourparlers tenus avec le ministre Ciaccia.

« La fermeture du pont Mercier par les Mohawks de Kahnawake est une démonstration d'appui aux Mo-

Voir page 10: Ottawa



Pendant que les pourparlers se poursuivaient et qu'Ottawa se disait prêt à négocier avec les Mohawks leurs revendications territoriales, ces derniers maintenaient toujours, hier, leur barrage du pont Mercier (ci-haut vu de Ville LaSalle) désert et jonché de vieux pneus.

L'URSS se résigne à une Allemagne réunie sous l'OTAN

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — Le président Mikhaïl Gorbatchev a lâché hier le morceau. L'URSS accepte désormais ce contre quoi elle s'est battue au cours des six derniers mois : l'inclusion de la future Allemagne unifiée sous le parapluie de l'alliance militaire occidentale, l'OTAN.

« Que cela nous plaise ou non, le temps viendra où une Allemagne unifiée sera membre de l'OTAN, si tel est son choix. Alors, dans une certaine mesure et d'une certaine façon, elle pourra travailler de concert avec l'URSS », a déclaré Gorbatchev au cours d'une conférence de presse donnée avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, dans la cité balnéaire de Mineralnye Vody.

Gorbatchev a cependant souligné qu'il s'attendait à un délai de trois ou quatre ans avant le retrait des 350 000 soldats soviétiques actuellement cantonnés en RDA.

Il a déclaré qu'aucune arme nucléaire et aucune troupe étrangère ne seraient déployées sur le territoire de l'Allemagne de l'Est. Les ef-

fectifs militaires allemands seront diminués par rapport à l'actuelle armée ouest-allemande qui compte 480 000 hommes, a-t-il ajouté.

Kohl a assuré pour sa part que les forces allemandes seraient ramenées à 370 000 hommes.

Jusqu'à aujourd'hui, l'URSS considérait que l'appartenance de la future Allemagne à l'OTAN remettrait en cause l'équilibre des forces en Europe.

Après deux jours d'entretiens avec le chancelier Kohl, Gorbatchev a donc considérablement modifié sa position. Il a précisé que le fait que l'Alliance atlantique ait récemment déclaré qu'elle ne considérait plus l'URSS comme un ennemi l'avait aidé à changer d'avis.

« Je dirais que nous avons agi dans l'esprit de la 'Realpolitik', une expression allemande bien connue », a dit Gorbatchev en évoquant la politique de rapprochement avec les pays de l'Est menée dans les années 1950 et 1960 par la RFA.

« En termes absolus, la partie

Voir page 10: L'URSS

L'économie québécoise continue de décliner

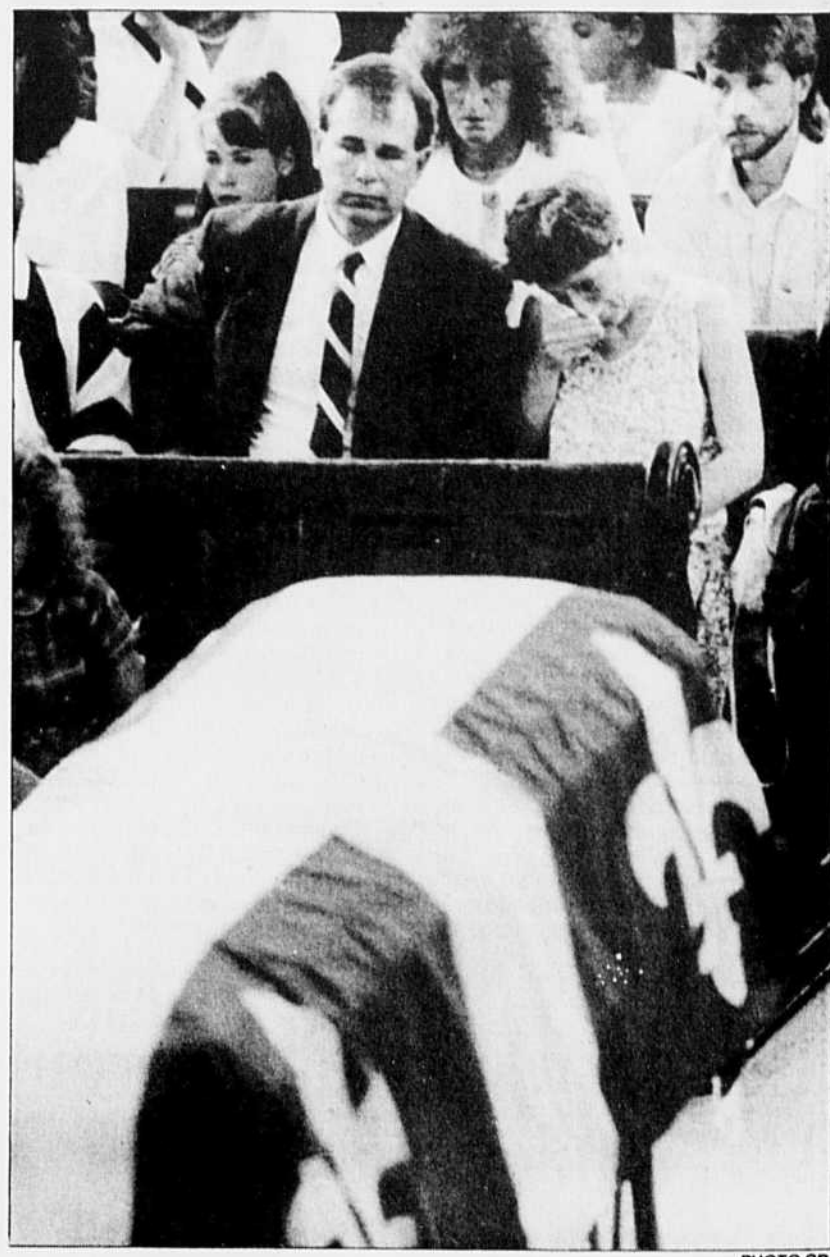
Jean-Pierre Legault

L'ÉCONOMIE du Québec, aux prises avec un fort ralentissement de l'activité depuis décembre dernier, continue de se dégrader. Pour le cinquième mois consécutif, l'indice précurseur Desjardins a fléchi, en avril, de 1,5 %. Et son comportement ressemble à s'y méprendre à celui du début de la dernière décennie, au moment des récessions de 1980 et 1982.

Ce nouveau recul de l'indice fait suite à des diminutions de 0,1 % en décembre, 0,9 % en janvier, 0,1 % en février et 0,4 % en mars.

Huit des dix composantes de l'indice précurseur ont fléchi en avril dans une proportion variant de 2 % à 9 %, par rap-

Voir page 10: L'économie



Lorraine Lemay, la veuve du policier tué à Oka, en larmes derrière le cercueil de son mari, hier, à l'église de L'Ancienne-Lorette.

Plus de 2000 personnes rendent hommage au policier abattu à Oka

d'après la Presse Canadienne

L'ANCIENNE-LORETTE — Plus de 2000 personnes ont assisté, hier, à L'Ancienne-Lorette, près de Québec, aux funérailles du caporal Marcel Lemay, 31 ans, abattu par balles mercredi dernier lors de l'intervention de la Sûreté du Québec contre le barrage dressé par les Mohawks à Oka.

La cérémonie s'est déroulée dans le calme et le recueillement en présence de représentants des corps policiers de tout le pays et de la famille de l'infortuné policier mort en service.

Le directeur de la SQ, M. Robert Lavigne, a invité ses hommes à ne pas céder à la vengeance.

Elle ne règlerait rien, a-t-il dit. Nous ne trouverons pas de réponses à nos questions dans la vengeance, les représailles, la révolte », a-t-il déclaré aux quelque 1500 personnes qui avaient pu s'entasser dans l'église de L'Ancienne-Lorette.

« Nous vivons des moments de crise sûrement parmi les plus difficiles de l'histoire de la Sûreté du Québec, a-t-il ajouté. Des événements tellement complexes que l'action autant que l'inaction policière font l'objet de critiques.

« Dans ces circonstances, nous passons par différentes émotions : tristesse, colère, amertume. Mais, dit-il, s'adressant à ses troupes, seuls le calme, la raison, la lucidité qui ont orienté les décisions de la Sûreté doivent encore guider nos comportements ».

La voix étranglée par l'émotion et la fatigue, après six jours de siège à

Oka, M. Lavigne a souhaité que « cette perte de l'un des membres d'élite de la SQ ne soit pas vaine et qu'elle puisse nous inspirer et guider nos actions ».

En offrant ses condoléances à la famille éplorée, et notamment à la veuve en larmes, le chef des policiers provinciaux a vanté le sens civique de Marcel Lemay.

« La société québécoise tout entière est en deuil. Marcel a péri au service de la société pour préserver ce qu'il y a de plus essentiel dans le fonctionnement de la démocratie », a-t-il conclu.

La cérémonie a été célébrée sobriement par l'aumônier de la SQ, le père Lucien Ouellet, dans la très belle église de L'Ancienne-Lorette. Le caporal Lemay vivait dans cette petite localité de la banlieue de Québec avec sa femme Lorraine, enceinte de trois mois, et sa fille Catherine, qui aura bientôt deux ans.

L'épouse éplorée est arrivée à l'église peu après 13 heures au bras du frère du défunt, Pierre, également officier de la Sûreté du Québec.

Une haie d'honneur composée d'une vingtaine d'agents de la SQ avait été dressée sur le parvis de l'église. Au son du tambour, huit confrères du caporal Lemay transportaient le cercueil drapé dans un fleurdelisé. L'un d'eux pleurait à chaudes larmes.

Le caporal Lemay est le premier officier du groupe d'intervention (GI) à périr en devoir et le premier agent de la SQ à mourir au travail depuis 1977.

Voir page 10: Hommage

La liberté fait perdre à l'Église de Pologne l'argument du combat

François Brousseau
envoyé spécial

VARSOVIE — Un an après la chute du grand adversaire communiste, l'Église de Pologne se cherche de nouveaux combats. Et cette fois, il n'est plus sûr qu'elle fera, comme jadis, l'unanimité des Polonais derrière elle. Après le triomphe dans l'adversité, le déclin dans la liberté ?

« L'interdiction de l'avortement et l'introduction de l'enseignement re-

ligieux dans les écoles ne sont pas, chez nous, des causes aussi populaires que la lutte contre le mal totalitaire », laisse tomber, un brin cruel, le journaliste Edek Krzemien, du quotidien de Solidarité *Gazeta Wyborcza*. Une allusion à deux grands débats qui seront pour l'Église, dans les mois à venir, des tests cruciaux de son influence sociale.

Stegny, un quartier ouvrier du sud de Varsovie. Un alignement triste-ment typique de blocs de béton sans couleur et sans style, déjà décriés

après dix ans d'existence. En plein milieu de la place, une construction massive de brique rouge, solide et de grande qualité — à défaut d'être vraiment belle — vient de sortir de terre et tranche radicalement dans le décor : c'est l'une des centaines d'églises que l'on continue de construire, partout en Pologne.

« On ne fournit pas à la demande », déclare-t-on chez les autorités religieuses. « L'Église est riche et aime beaucoup le montrer », répondent certains esprits chagrins, dans une

répartie critique qui eut été à peine imaginable il y a 18 mois, à l'époque de l'union sacrée. « Il y a à quelque chose de choquant dans toutes ces constructions », dit Magda, résidente de Stegny et étudiante à l'Université de Varsovie, alors que la population n'en peut plus de se serrer la ceinture ».

Magda, à l'instar de nombreux jeunes citoyens, commence aujourd'hui à mesurer, à l'aube du pluralisme postcommuniste, une certaine distance entre la société et une institu-

tion restée jusqu'alors intouchable, pour cause de lutte exemplaire au totalitarisme. Elle ne porte pas dans son cœur les positions ecclésiastiques sur l'avortement, et sympathise avec les mouvements féministes, encore timides, qui ont commencé, début 1989, à militer ouvertement — fait sans précédent dans la Pologne moderne pour un mouvement de la base — contre l'Église sur une question politique.

L'avortement, mais aussi l'ensei-

Voir page 10: La liberté



Pas de Nobel pour le Sommet de Houston

LES CHEFS D'ÉTAT et de gouvernement qui viennent de participer au Sommet économique de Houston ont dû se féliciter à nouveau d'avoir pris l'habitude de tenir ces réunions dans la canicule de juillet. L'inanité des résultats produits par cette énorme kermesse médiatique a plus de chances de passer inaperçue dans la torpeur estivale. Seules subsisteront dans les mémoires les images des Grands de ce monde devisant, avec le premier ministre Mulroney, du destin de la planète et affichant des sourires optimistes. D'ailleurs, pourquoi s'en feraient-ils ? Ils sentent bien que le grand public s'en tiendra là. À coup sûr, rares sont ceux qui voudront s'imposer la corvée de lire le communiqué final dont la navrante banalité exprime, presque en clair, l'échec de la conférence.

C'est à propos des questions environnementales que la faillite des discussions est la plus manifeste. Le Sommet de l'an dernier, à Paris, avait fait naître l'espoir que les sept pays les plus industrialisés contractent des engagements propres à faire résolument entrer l'économie mondiale dans l'ère du développement durable. Cet enthousiasme devait recevoir une douche d'eau froide dans la chaleur torride du Texas. Le désappointement le plus vif résulte certainement de l'incapacité du Sommet à décider quoi que ce soit



Lucien BOUCHARD

de significatif pour combattre le réchauffement de l'atmosphère, probablement l'un des plus graves dangers dont la Terre ait jamais été menacée.

En ce sens, on aurait pu attendre davantage de l'hôte du Sommet. Avant et après son entrée en fonction, le président Bush avait tenu des propos qui se distinguaient nettement de l'indifférence profonde de son prédécesseur pour l'environnement. La nomination de l'environnementaliste Bill Riley à la tête de l'Agence de protection de l'environnement et l'introduction d'un projet de loi qui aurait pour effet de réduire de 50 % les émissions transfrontalières de pluies acides avaient, dans un premier temps, confirmé ces bonnes intentions. Si on en juge d'après la visite de M. Riley, à

Ottawa, hier, il semble d'ailleurs que l'administration américaine pourra signer avec le Canada un accord pour encadrer certaines dispositions de cette loi.

Mais il faut croire que, dans l'ensemble du dossier environnemental, M. Bush avait surestimé la marge de manoeuvre que lui laisseraient sa clientèle républicaine et les puissants lobbies industriels. Si bien que les efforts de M. Riley sont contrés, à la Maison-Blanche, par un entourage présidentiel de plus en plus récalcitrant.

Les conférences internationales des derniers mois sur l'environnement ont donné un avant-goût de l'égoïsme des grandes puissances. À Bergen, les États-Unis ont résisté à toute les tentatives de fixer des objectifs de réduction et même de stabilisation dans la production de gaz carbonique. À Nordwick, ils avaient même obtenu l'appui du Japon, de la Chine et de l'Union soviétique qui refusaient, comme eux, de prendre des engagements spécifiques.

C'est dire que les premières victoires du combat environnemental ne seront pas remportées dans des forums huppés comme celui du Groupe des 7, où le poids du Canada ne pèse guère plus qu'une plume. Au mieux, on nous utilise pour proposer des compromis inodores qui sauvent la face des protagonistes (comme la formation de comités chargés de poursuivre l'étude de questions

laissées en suspens; c'est ce qui est arrivé, à Houston, au sujet de l'aide économique à l'URSS, sur laquelle les pourparlers ont achoppé.)

Ceux qui souhaitent asseoir la politique extérieure du Canada sur des réalités plutôt que sur des apparences doivent en tirer une leçon. Il faut bien voir à quel point nous risquons, dans ce petit groupe exclusif, de nous trouver à la remorque des Américains, sans lesquels nous n'y serions probablement pas invités. Dès lors qu'elles s'alignent généralement sur les positions américaines, nos politiques sont éminemment prévisibles par nos autres partenaires. Il ne s'agit pas, bien sûr, de boudier un aréopage aussi prestigieux, non plus que de pratiquer l'anti-américanisme systématique qu'affectionnait M. Trudeau. Mais nous aurions beaucoup à gagner en intensifiant nos efforts multilatéraux au sein de regroupements élargis où notre influence serait infiniment plus déterminante. L'environnement nous donne toutes les occasions de forger des alliances, bilatérales ou autres, avec les Allemands, les Hollandais, les Français, les Norvégiens, les Suédois, les Finlandais et les Autrichiens. Nos entrées dans les pays du tiers-monde, de la Francophonie et du Commonwealth nous assignent un rôle de catalyseur pour alerter l'opinion mondiale sur les obligations environnementales des grandes puissances.

Dans une première étape, ce serait une bonne façon de faire progresser, à l'échelle internationale, la construction du nouvel ordre environnemental souhaité par la commission Brundtland. Seule la solidarité agissante des petites et moyennes puissances arrivera à faire bouger des pays comme les États-Unis, le Japon, l'Union soviétique et la Chine. Sans eux, on ne peut espérer la mise en train de mesures supranationales et coercitives, phase ultime du sauvetage de la planète.

C'est aussi le moyen de redonner un sens à la diplomatie canadienne. Celle-ci, selon l'évaluation de nombreux observateurs, n'a jamais pu regagner la place que lui avait valu la maîtrise de Lester B. Pearson. Ce diplomate de carrière avait une prédilection pour les politiques nourries de réflexion et de patience. Il est vrai que son époque lui a épargné les tentations auxquelles la propension contemporaine au faste télévisuel expose nos dirigeants. Cet homme réservé n'a probablement jamais imaginé que les futures conférences diplomatiques se dérouleraient sous les yeux de 4000 journalistes, comme ce fut le cas à Houston. Mais il a eu le mérite d'éviter le piège de l'émissionnement aussi menaçant de son temps que maintenant. Au lieu d'éparpiller tous azimuts son action et ses ressources, (ce que tous nos gouvernements ont fait depuis, dans leur désir de suivre des amis mieux connus) Pearson a su

identifier une niche à la mesure de notre importance et de nos moyens réels. Se consacrant à peu près exclusivement à l'effort de paix, le Canada d'alors s'est mérité la reconnaissance et l'estime de tous. Il se trouve aussi qu'une politique extérieure tire son autorité de la correspondance étroite qu'elle entretient avec les impératifs de sa politique intérieure. Par mentalité, les Canadiens sont pacifiques. Au reste, leur géographie, immense et stratégiquement vulnérable, leur en fait une obligation. Pearson ne se trompait donc pas en faisant découler son action internationale des préoccupations de ses concitoyens.

Ce retour en arrière ne devrait-il pas inspirer MM. Clark et Mulroney ? L'environnement s'inscrit au cœur des inquiétudes de tous; lui aussi a quelque chose à voir avec la protection et l'intégrité du patrimoine territorial, sur la frontière sud, contre les pluies acides américaines, sur la frontière arctique, contre les émissions nocives en provenance d'URSS et d'autres voisins circumpolaires. Ajoutez à cela que sa promotion nous démarque des États-Unis et nous rapproche de l'Europe et vous avez mis le doigt sur ce qui pourrait bien être la clé de voûte d'une authentique politique extérieure canadienne.

Parions aussi que l'environnement vaudra bientôt un prix Nobel à un dirigeant politique. L'attribution d'un Nobel cela ne fait pas de la mauvaise télévision.

Les jeunes libéraux seront les premiers à amorcer le virage constitutionnel

SHERBROOKE (PC) — La commission-jeunesse deviendra la première instance du Parti libéral du Québec à promouvoir un nouveau cadre d'orientation constitutionnelle en marge de l'échec de l'accord du lac Meech, lors de son huitième congrès qui se déroulera du 10 au 12 août à La Pocatière.

Cet exercice tiendra une place majeure à cette réunion de trois jours qui devrait attirer environ 800 participants puisqu'elle précèdera de quelques semaines, en principe, le début de la commission parlementaire élargie sur la question nationale.

Depuis moins d'une semaine, la commission-jeunesse effectue une tournée de consultation dans la province afin de déterminer les balises d'une nouvelle structure politique en fonction des valeurs et préoccupations des jeunes.

« On a déjà visité l'est du Québec et il apparaît évident, selon ce qu'on entend, que le fédéralisme actuel n'est plus acceptable pour le Québec », révèle Michel Bissonnette, président de la commission-jeunesse.

« Le consensus est très fort à l'idée

que la solution doit venir du Québec et qu'il est inacceptable que le parti revienne avec une nouvelle liste de conditions. La tournée de consultation n'est qu'une première étape de réflexion et il nous faudra en arriver à quelque chose de concret et précis. On veut lancer le débat à l'intérieur de la coalition libérale », ajoute M. Bissonnette.

À cet égard, le président de la commission-jeunesse prend soin d'indiquer que les jeunes militants ne seront pas limités au rôle de « promoteurs de pancartes » lors du congrès d'orientation du parti, en mars prochain, puisqu'un délégué sur trois devra être âgé de moins de 25 ans, conformément aux règles de fonctionnement du PLQ.

D'autre part, l'environnement et la problématique de l'emploi chez les jeunes feront également l'objet de discussions majeures à La Pocatière.

Les jeunes libéraux considèrent le temps venu de pousser d'un cran plus haut la réflexion en matière d'environnement afin de donner au ministère un statut fonctionnel efficace.

LAURIER/SAINTE-MARIE McLaughlin souhaite aux électeurs un député plutôt qu'un symbole

Joseph Boileau

« EST-CE QUE les électeurs veulent un symbole ou un député ? » Audrey McLaughlin a à peine haussé le ton, mais l'impatience perce. Venue donner un coup de main à la candidate du NPD dans Laurier/Sainte-Marie, Mme Louise O'Neill, la leader du parti n'a pu éviter les questions sur la souveraineté du Québec et les contradictions que ce sujet soulève au sein même de ses troupes.

« J'ai grandi dans un pays avec le Québec, j'espère mourir dans un pays où il y aura toujours le Québec », insistait hier, en conférence de presse, Mme McLaughlin. À ses côtés, Mme O'Neill, qui ne cache pas ses convictions nationalistes, ne semblait pas aussi déterminée.

« Je ne suis pas encore prête à mourir, a-t-elle rétorqué à la blague avant d'ajouter prudemment : Peu importe le type de souveraineté, il restera sûrement des liens avec le Canada. Mais ce n'est pas à moi de décider lesquels ».

Vendredi dernier, Mme McLaughlin affirmait que le NPD ne pouvait tolérer un candidat séparatiste dans ses rangs. Hier, tout en réitérant son appui à Louise O'Neill, elle précisait : « Il y a une nouvelle réalité au Québec, mais comme parti fédéral, il est également important de travailler avec les autres pour définir un nouveau Canada ».

Louise O'Neill, elle, s'en remettait aux choix des Québécois en précisant : « Ce n'est pas la mode, mais que voulez-vous, je suis candidate dans une élection fédérale et mon premier projet, ce n'est pas l'indépendance du Québec, c'est la justice sociale ».

Dans cette optique, elle a fait état hier, devant une trentaine de représentantes de groupes de femmes de Laurier/Sainte-Marie, des problèmes économiques que vivent de façon aiguë plusieurs femmes de ce comté où l'on compte notamment 50 % de familles monoparentales.

Mme O'Neill réclame pour elles un réseau universel de garderies ainsi que des programmes de formation et de recyclage.

« Quand on les rencontre, on constate la très grande fierté de ces femmes, qui sont souvent très pauvres, mais on voit aussi la difficulté qu'elles ont à élever seules des enfants et à s'intégrer vraiment à la société ».

Même en n'étant pas membre du gouvernement, Mme O'Neill croit que l'action reste possible. « Ce qu'un député fédéral peut faire, c'est ce que Jean-Claude Malépart a fait : utiliser les programmes et les ressources qui existent, mais en y intégrant une vision beaucoup plus globale qui prend au sérieux ce que vivent ces femmes ».

Audrey McLaughlin a également eu quelques mots sur le conflit d'Oka.

Comme elle l'avait déjà fait vendredi dernier, le chef du NPD a réclaté l'intervention du gouvernement fédéral. « Il faut que le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon vienne au Québec pour éviter qu'il y ait encore plus de violence. Contrairement à M. Ciaccia qui fait du très bon travail, M. Siddon néglige ses devoirs ».

Vendredi dernier, elle a bien tenté d'aller porter des provisions aux Mohawks de Kanesatake, mais elle n'a pu les laisser ni au maire d'Oka, ni dans une église, ni même les faire passer par l'entremise du ministre John Ciaccia qu'elle avait rencontré dans la soirée. Elle a finalement laissé les victuailles à un groupe communautaire de la région.

Mme McLaughlin, qui est elle-même députée du Yukon, croit que les solutions négociées restent possibles. Mais elle estime que de façon générale, le fédéral a toujours fait preuve d'une « extrême insensibilité » face aux revendications autochtones.

« De part et d'autre, on ne se fait plus confiance », conclut-elle sur un ton de regret.

Enfin, le directeur du scrutin a annoncé hier par voie de communiqué que les électeurs de Laurier auront le choix entre six candidats le 13 août prochain. Outre Mme O'Neill, le libéral Denis Coderre, le souverainiste Gilles Duceppe, le conservateur Christian Fortin, l'indépendant Daniel Perreault et l'écologiste Michel Szabo avaient officiellement remis leur bulletin de présentation à la clôture des mises en candidature à 14 h hier après-midi. Le siège du comté est vacant depuis le décès de Jean-Claude Malépart, le 16 novembre dernier.

Une directive inapplicable

VANCOUVER (PC) — Un concepteur de logiciels de Vancouver affirme qu'il est absolument impossible de produire une version française de ses programmes d'ordinateur avant le 1er janvier prochain, ainsi que le requiert l'article 36 (b) de la Loi sur les langues officielles, qui était passé jusqu'ici quasiment inaperçu. Chaque institution fédérale devra en effet s'assurer que tous ses nouveaux ordinateurs et logiciels puissent fonctionner dans les deux langues officielles avant cette date.

Le concepteur, qui n'a pas voulu être identifié, dit avoir appris avec stupeur l'existence de cette disposition dans une circulaire du Conseil du Trésor du 30 décembre 1988.

Dans le milieu, peu de gens étaient au courant de cette directive, selon la présidente de l'Association canadienne des entreprises de services en informatique (CADAPSO), Mme Truji Bull.

Un porte-parole du Conseil du Trésor a expliqué que le gouvernement a toujours l'intention d'appliquer son plan sur les logiciels bilingues à compter du 1er janvier, mais que cette politique faisait actuellement l'objet d'une révision.

EN BREF...

Les souverainistes s'intéressent aux Madelinots

CAP-AUX-MEULES (PC) — Les députés nouvellement indépendants de l'aile québécoise à Ottawa feront pression, dès cette semaine, pour régler le problème d'admissibilité à l'assurance-chômage que vivent les Madelinots. S'adressant aux membres de la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine, le député de Mégantic-Compton, M. François Gérin, a soutenu qu'il faut obtenir des crédits supplémentaires pour l'application immédiate de programmes d'emploi. Selon le député Gérin, le problème de l'assurance-chômage se règlera à long terme par le rapatriement de son administration par le gouvernement provincial. Aussi a-t-il profité de l'occasion pour inviter les Madelinots à participer activement à la commission parlementaire sur l'avenir du Québec.

Les ACEF ont les prix à l'oeil

(PC) — La Fédération des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) du Québec doute de l'efficacité et de l'impartialité du Bureau de surveillance des prix durant la période de transition qui suivra l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services (TPS). Déposant son mémoire aujourd'hui, à Montréal, devant un comité du Sénat en tournée de consultation sur la TPS, la fédération souligne que ce bureau n'a aucun pouvoir d'intervention. La fédération déplore que le Bureau ne peut ni nommer ni dénoncer des compagnies ou des produits spécifiques dont les prix de vente ne traduiraient pas la baisse de taxe découlant de la transition entre la taxe actuelle de 13,5 % et la TPS de 7 %. L'organisme craint aussi que le Bureau ait un parti pris, son président, M. Nicolas Murray, étant aussi président de l'Association des consommateurs du Canada qui s'est prononcée en faveur de la TPS.

Crise de confiance envers la NASA

WASHINGTON (AP) — Les défaillances du télescope spatiale *Hubble* et l'interdiction de vol que connaît la navette américaine ont entamé la confiance que le Congrès plaçait dans le programme spatial des États-Unis. De plus, selon un rapport, la Maison-Blanche s'apprête à nommer une commission d'experts chargés de vérifier les travaux de la NASA. Cette commission pourrait être mise en place dès cette semaine. Le porte-parole de la Maison-Blanche a précisé que le programme spatial américain allait être l'objet d'un « large examen ».

D'assistée sociale à millionnaire

EDMONTON (PC) — C'est une mère de famille monoparentale, qui s'est débattue pendant des années pour essayer de joindre les deux bouts, qui a réclamé, hier, le gros lot de 10 millions \$ du tirage de la semaine dernière au Lotto 6-49. « D'un seul coup, toutes les portes dont j'ai rêvé se sont ouvertes devant moi », a commenté, radieuse, Mme Suzanne Kristie. Agée de 42 ans, Mme Kristie a vécu pendant des années des prestations d'aide sociale et d'une série d'emplois mal payés, pour réussir finalement à s'inscrire à l'université grâce à des prêts étudiants. Elle travaille maintenant au sein d'un organisme d'aide aux pauvres du centre-ville d'Edmonton.

VENDREDI LE 17 AOÛT

CAHIER ÉDUCATION

- La démocratie en éducation
- Le défi de la pluriethnicité
- La bataille des frais de scolarité
- La coopération internationale

DANS LE DEVOIR

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur —	Indicatif 514..... 1-800-361-6059
	Indicatif 418..... 1-800-463-4747
	Indicatif 819..... 1-800-361-5699
	Indicatif 613..... 1-800-361-5699

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Ultimatum remis en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le Conseil électoral provisoire (CEP) a demandé à sept partis politiques de repousser l'ultimatum posé à la présidente haïtienne, Mme Ertha Pascal-Trouillot, pour faire arrêter des anciens responsables des régimes déchus, a annoncé hier un responsables de ces partis.

Ces sept partis, réunis au sein de l'Assemblée de concertation (AC), ainsi que le Comité « Honneur, respect, Constitution », représentant la société civile, ont accepté de respecter cette demande, et de prolonger leur ultimatum pour une durée non précisée, a confirmé à Radio Haïti-Inter le porte-parole de ce Comité, le père Antoine Adrien.

Ces partis avaient donné à Mme Trouillot jusqu'à hier midi pour faire arrêter le docteur Roger Lafontant, ex-homme fort du régime de Jean-Claude Duvalier, et l'ex-général Williams Regala, numéro deux de l'ancien régime militaire de Henri Namphy.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 49.004.241-6 VILLE DE MONTREAL, demanderesse, vs: ÉCOLE DE CONDUITE MAGS LTÉE, défenderesse. Le 27 juillet 1990 à 11h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 376, boul. Crémazie, en la cité-et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Ford modèle Escort Ec 1985, #série: 1FABP1340F1231106, imm: FB55969 Conditions: ARGENT COMPTANT CAROL LYNN PETERSON, huissier, 432-3848. ROGER WHITFORD & ASS, 335-3848, St-Jérôme, le 13 juillet 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL No. 500-02-000943-907

COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINTE LE GROUPE PETROLIER OLCO INC., Partie demanderesse

2531-5235 QUÉBEC INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2531-5235 QUÉBEC INC., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, province de Québec, salle 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de 2531-5235 Québec Inc. Lieu: MONTREAL Date: 11 juillet 1990

DIANE BERLINGUET PROTONOTAIRE ADJOINTE



Province de Québec, District de ST-FRANCOIS, NO. 8500130. La Ville de Sherbrooke, demanderesse, vs: Boileau Jean-Claude, défendeur. Le 31 juillet 1990, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 8255, rue St-Laurent, #103, en la cité de Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre antique, 1 vaisselier, 1 bibliothèque, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT YVAN MARTIMBAULT, huissier, 647-6400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS, Montréal, le 13 juillet 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL No. 500-05-008563-908

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINTE TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC., Partie demanderesse

JOSÉ DELUY, et- EUNIDE LAGUERRE ET ALS, Parties défenderesses

et- LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL, Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à EUNIDE LAGUERRE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de EUNIDE LAGUERRE. Lieu: Montréal Date: 12 juillet 1990

DIANE BERLINGUET PROTONOTAIRE ADJOINTE

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 500-12-182650-899. RITA GUILBAULT, VS LARRY SINGER. Le 27 juillet 1990 à 11h00 au 4814, Côte St-Luc, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARRY SINGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Mercedes bleu 4 portes, Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. Information: CLAUDE GIRARD, huissier, 878-3142. BOUCHARD, SAULNIER, ROBILLARD HUISSIERS, 407 Boul. St-Laurent, suite 201, Montréal, Québec, H2Y 2Y5, Montréal, le 13 juillet 1990.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 500-12-182650-899. RITA GUILBAULT, VS LARRY SINGER. Le 27 juillet 1990 à 12h00 au 5008, Boul. Décarie, Montréal, dit district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARRY SINGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Mercedes beige décapotable. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: CLAUDE GIRARD, huissier, 878-3142. BOUCHARD, SAULNIER, ROBILLARD, HUISSIERS, 407 Boul. St-Laurent, suite 201, Montréal, Québec, H2Y 2Y5, Montréal, le 13 juillet 1990.

Province de Québec, District de ST-FRANCOIS, NO. 450-27-063088-892. RÉAL BAILLARGEON, demandeur, vs: Jacques Roux, défendeur. Le 27 juillet 1990, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1844, rue Giroux, app. 1, en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur portatif, 1 balayuse, 1 bibliothèque, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHELE P. BERNIER, huissier, 647-6400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS, Montréal, le 13 juillet 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 juin 1990, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LE GROUPE SUMO MARKETING DESIGN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de juin 1990, sous le numéro 4294438. Ce 3ème jour de juillet, 1990.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-02-034164-884. Albert Taylor, demandeur, vs: Jean-Claude Boileau, défendeur. Le 31 juillet 1990, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 8255, rue St-Laurent, #103, en la cité de Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaufferette, 1 réfrigérateur 2 portes, 1 machine à coudre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT YVAN MARTIMBAULT, huissier, 647-6400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS, Montréal, le 13 juillet 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL No. 500-02-021456-905

COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE)

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse

PROMO XTRA INC., Parties défenderesses

ASSIGNATION

ORDRE est donné à PROMO XTRA INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1 100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de PROMO XTRA INC. Lieu: Montréal Date: 13 juillet 1990

DIANE BERLINGUET PROTONOTAIRE ADJOINTE

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 48.721.783-6 VILLE DE MONTREAL, demanderesse, vs: ÉCOLE DE CONDUITE MAGS LTÉE, défenderesse. Le 27 juillet 1990 à 11h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 376, boul. Crémazie est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford Escort Ec 1985, #série: 1FABP1340F1231106, imm: FB55969 Conditions: ARGENT COMPTANT CAROL LYNN PETERSON, huissier, 432-3848. ROGER WHITFORD & ASS, 335-3848, St-Jérôme, le 13 juillet 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL CAUSE: 500-05-009177-906

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINTE LA MUTUELLE DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, Requérante

JEAN STUART, c. Intimé

et- LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL, Mis en cause

AVIS

A: JEAN STUART Prenez avis que les procureurs de la requérante ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, Ville de Montréal, un avis de soixante jours en vertu des articles 1040A et suivants du Code civil.

À moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans soixante (60) jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de soixante jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.

Lieu: Montréal Date: 12 juillet 1990

DIANE BERLINGUET Protonotaire adjointe.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No. 49.004.241-6 VILLE DE MONTREAL, demanderesse, vs: ÉCOLE DE CONDUITE MAGS LTÉE, défenderesse. Le 27 juillet 1990 à 11h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 376, boul. Crémazie est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle Escort Ec 1985, #série: 1FABP1340F1231106, imm: FB55969 Conditions: ARGENT COMPTANT CAROL LYNN PETERSON, huissier, 432-3848. ROGER WHITFORD & ASS, 335-3848, St-Jérôme, le 13 juillet 1990.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE: HAROLD DUBÉ, commis et DIANE DOUCET, secrétaire domiciliés au 7761, Avenue du Mail, Ville d'Anjou (Québec) H1K 1M9

FAILLIS

AVIS est par les présentes donné que HAROLD DUBÉ et DIANE DOUCET ont déposé une cession le 4 juillet 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juillet 1990 à 9h30, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATE DE MONTREAL, ce 12e jour de juillet 1990.

CLAUDE LUSSIER, c.a. Syndic

LUSSIER, TULL 7 ASSOCIÉS 625, René-Lévesque O., bureau 300 Montréal (Québec) H3B 1R2 Tél.: 878-4545

Ukraine : la souveraineté mais sans la séparation

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — L'Ukraine veut être souveraine, mais sans toutefois se séparer complètement de l'URSS.

La plus grande république du pays après celle de Russie a résolu hier de devenir un État neutre disposant du droit d'avoir sa propre armée et de battre monnaie. Le Parlement d'Ukraine, deuxième des 15 Républiques d'URSS après la Fédération russe, a adopté par 355 voix contre quatre une déclaration affirmant la primauté de ses lois sur la Constitution de l'URSS.

Cependant, rapporte l'agence Tass, une majorité de députés a fait valoir que l'Ukraine, moteur de l'économie soviétique avec la Russie, ne devrait pas quitter l'Union.

Outre la Fédération de Russie, dont le président, Boris Eltsine, a quitté le Parti communiste la semaine dernière, la Moldavie et l'Ouzbékistan ont déjà adopté des déclarations de souveraineté similaires, tandis que les Républiques baltes, Lituanie, Estonie et Lettonie, ont proclamé leur indépendance.

Cependant, en évoquant la possibilité de disposer d'une armée et d'une monnaie propres, l'Ukraine semble aller plus loin que la Fédération de Russie, la Moldavie et l'Ouzbékistan.

Le président Mikhaïl Gorbatchev a déclaré le mois dernier aux présidents des Républiques qu'il envisageait la conclusion d'un nouveau traité permettant à chacune des Républiques de fixer les nouvelles modalités de leur appartenance à l'Union.

Voisine de la Pologne, l'Ukraine compte 52 millions d'habitants. Ses terres sont parmi les plus fertiles d'URSS. Elle dispose d'usines chimiques, d'aciéries et de l'immense bassin houiller de Donetsk.

Depuis les élections de mars, le mouvement nationaliste Rukh s'est affirmé comme une force importante dont les pressions ont joué un rôle important dans l'adoption, par un parlement jusqu'ici conservateur, de la résolution d'hier.

Cette résolution, précise Tass, affirme le droit de l'Ukraine à réclamer une partie des devises étran-

gères et des réserves pétrolières de l'URSS et à se doter d'une monnaie et d'un système bancaire.

Elle propose aussi que les entreprises dépendant du gouvernement central soviétique versent une indemnisation pour les dommages écologiques causés en Ukraine.

La catastrophe nucléaire de Tchernobyl, en 1986, a causé une forte pollution radioactive en Ukraine et les agriculteurs subissent toujours des restrictions concernant le bétail et les récoltes.

Les proclamations de souveraineté des différentes Républiques revêtent une importance avant tout symbolique, chacune se préparant aux futures négociations avec le Kremlin.

En dépit de leur poids, ni l'Ukraine ni la Fédération de Russie ne pourraient faire aboutir leurs revendications économiques sans la coopération de l'URSS.

Mais certaines Républiques court-circuitent déjà Moscou en cherchant à établir des relations économiques, politiques et commerciales directes.

LE MONDE EN BREF

Le chef de la Securitate réapparaît

SIBIU (Reuter) — Le général Iulian Vlad, ancien chef de la police politique de Nicolae Ceausescu, a été cité hier comme témoin à décharge au procès du fils du dictateur roumain, Nicu, accusé de génocide. Vlad, que l'on n'avait pas vu en public depuis la révolution de décembre, a déclaré au tribunal militaire de Sibiu que Nicu n'avait jamais demandé l'envoi de renforts pour écraser des manifestants sans défense dans son fief politique du centre de la Roumanie. « Ni la police, ni la Securitate, ni Nicu Ceausescu lui-même n'ont demandé l'envoi de forces spéciales à Sibiu », a-t-il dit. Selon un nouveau bilan officiel publié le mois dernier, 99 personnes, pour la plupart des civils, ont été tuées à Sibiu lors de la révolution de décembre au cours de laquelle Nicolae Ceausescu a été renversé et exécuté. Accusé de génocide pour avoir ordonné à l'armée de tirer sur la foule à Sibiu, où il dirigeait le Parti communiste local, Nicu est passible de la réclusion à vie.

Nabatiyeh libanais s'entretient

NABATIYEH (Reuter) — Des combats au corps à corps se sont déroulés hier au Sud-Liban entre le Hezbollah pro-iranien et les milices pro-syriennes Amal qui tentaient de prendre le contrôle d'une position stratégique. Les affrontements entre les deux milices chiites rivales pour le contrôle de Djardjough, un village de la région de l'Iklim al Toufah, à une quarantaine de km au sud de Beyrouth, ont fait au moins 30 morts et plus de 70 blessés, a-t-on appris auprès des forces de sécurité. Les combats à l'artillerie et l'arme lourde, les plus violents dans la région depuis plusieurs semaines, se sont étendus à une dizaine d'autres villages de l'Iklim al Toufah. « Il y a des attaques et des contre-attaques d'une maison à l'autre », a-t-on déclaré de même source. Les milices Amal ont évacué le village après avoir perdu au moins 15 hommes. Douze combattants du Hezbollah ont été tués. Les deux camps ont récemment renforcé leurs positions dans la région, qui fut déjà le théâtre de combats entre Amal et le Hezbollah en décembre dernier. Les deux milices se battent depuis trois ans pour le contrôle de la communauté chiite libanaise, forte de 1,3 million de personnes.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

PROVINCE DE QUÉBEC REQUÊTE R-3178-90

RÉGIE DU GAZ NATUREL

GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. Requérante

REQUÊTE POUR FAIRE MODIFIER LES TARIFS DE GAZ MÉTROPOLITAIN INC. (Articles 19 1°, 20, 31 et 61 de la Loi sur la Régie du gaz naturel, L.R.Q., c. R-8.02 (Loi))

AVIS PUBLIC est donné que la requérante, GAZ MÉTROPOLITAIN, INC., distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie du gaz naturel, (L.R.Q., chapitre R-8.02) a, par sa requête tarifaire R-3178-90 datée du 5 juillet 1990, formulé les demandes suivantes à la Régie du gaz naturel:

1. RECONNAÎTRE à la requérante le droit à un taux de rendement de 12,72% sur une base de tarification de 1 148 936 000 \$;
2. MODIFIER, à compter du 1er octobre 1990, les tarifs de la requérante de façon à ce qu'ils puissent générer sur les revenus nécessaires, soit 1 039 380 000 \$, pour lui permettre de rencontrer le coût total de la prestation des services qu'elle fournit et d'atteindre ce taux de rendement;
3. APPROUVER tous les nouveaux éléments ainsi que les éléments découlant de décisions d'autorités compétentes présentées par la requérante à l'appui des revenus additionnels requis;
4. AUTORISER la requérante à procéder à la titrisation d'une partie de ses comptes à recevoir, à traiter le montant de cette transaction comme un élément de sa structure de capital et à amortir les frais reliés à cette transaction sur une période de six ans;
5. AUTORISER les projets d'expansion et de modification du réseau intégrés dans le budget d'immobilisation présenté par la requérante.

Copie de cette requête peut être obtenue en s'adressant à la soussignée. Toute personne intéressée désirant intervenir ou faire des représentations auprès de la Régie, doit le faire par écrit, en suivant la procédure suivante:

- dans son écrit, elle fait état de son intérêt et de l'objet de son intervention ainsi que de son intention de présenter une preuve et de faire entendre des témoins, le cas échéant;
- elle fait signifier copie de son intervention ou de ses représentations à la requérante;
- elle transmet à la soussignée l'original de son intervention ou de ses représentations, ainsi que la preuve de signification à la requérante, le tout dans les dix (10) jours ouvrables à compter de la date de la publication du présent avis.

L'audience se tiendra au siège social de la Régie du gaz naturel, à Montréal, et débutera le 7 août 1990 à 9 heures 30.

Montréal, le 10 juillet 1990.

La Secrétaire de la Régie du gaz naturel

Laurette Laurin, avocate

2100 rue Drummond, 2ème étage

Montréal, Québec

H3G 1X1

Tél.: (514) 873-2452

Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure locale

BGT.07039.F le mardi 31 juillet 1990	BGT.07058.F le mardi 31 juillet 1990	FSO.06430.A le mardi 7 août 1990
14 - CARROSSERIES DU TYPE UTILITAIRE	UN CHARGEUR SUR ROUES, TYPE CHASSIS ARTICULÉ (CAPACITÉ COMBLE 3 V.cu)	Région Montmorency CONSTRUCTION DE CANALISATIONS ET DE CHAMBRES SOUTERRAINES DANS LA VILLE DE BEAUPORT PROJET: "SAINT-JEAN-BAPTISTE, LA RUE ET D'ARTOIS"
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 30 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 45 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

GML.00042.A le mardi 7 août 1990	HEE.04432.F le mardi 7 août 1990
Région Laurentides CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIS D'ACCÈS DANS LES DIFFÉRENTS ENDROITS DE LA RÉGION LAURENTIDES, EXCLUANT LE SECTEUR HULL	UN SYSTÈME D'ESSAIS POUR LES TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	
Garantie de soumission: 190 000 \$	Garantie de soumission: 80 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 385-8500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage OU
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

■ **Projet no 290-1515-0** — Scellement de fissures sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine, circonscription électorale de Roberval. Longueur de 11,6 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 3 400 \$ ou — chèque visé: 1 700 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9. L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mardi, 31 juillet 1990 à 15h.

■ **Projet no 299-4209-0** — Déneigement et déglacage sur la route 167, dans diverses municipalités, M.R.C. Le Domaine-du-Roy, circonscriptions électorales de Roberval et Ungava. Longueur de 78,267 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 18 000 \$ ou — chèque visé: 9 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9. L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mardi, 31 juillet 1990 à 15h.

■ **Projet no 329-0305-0** — Construction d'un pont et ses approches sur la route des Pruches, dans la municipalité de Notre-Dame-de-Portneuf, par, M.R.C. de Portneuf, circonscription électorale de Portneuf. Longueur de 0,060 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 29 000 \$ ou — chèque visé: 14 500 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9. L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mardi, 7 août 1990 à 15h.

■ **Projet no 432-1322-0** — Réparation de la dalle de béton, scellement des joints et fissures sur, l'autoroute 40, dans la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pérade paroisse, M.R.C. de Francheville, circonscription électorale de Champlain. Longueur de 5,5 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement de soumission: 26 000 \$ ou — chèque visé: 13 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est,

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Die Hard* 2 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
ASTRE II: — *Robocop* 2 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
ASTRE III: — *The Adventures of Ford Fairlane* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
ASTRE IV: — *Total Recall* 5 h 30, 7 h 45, 10 h — *Ghost Dad* 1 h, 3 h 15
BERRI I: (288-2115) — *Le délateur* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BERRI II: — *Gremlins* 2 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
BERRI III: — *Retour vers le futur* 3 12 h 45, 3 h 50, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI IV: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI V: — *Les Jetson, le film* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30 — *La fleur du mal* 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Die Hard* 2 sem. 7 h, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Ghost Dad* sem. 7 h 20, 9 h 10
BROSSARD I: (465-5906) — *Le délateur* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 25
BROSSARD II: — *Les Jetson, le film* 3 h — *Gremlins* 2 1 h, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 35
BROSSARD III: — *Die Hard* 2 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Les Jetson, le film* 1 h 10, 3 h 10 — *Ghost Dad* 5 h 15, 7 h, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: — *Cadillac Man* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: — *Die Hard* 2 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: — *Back to the Future* 3 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 6: — *Le délateur* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, MtL — *The Adventures of Ford Fairlane* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA EGYPTIEN 2: — *Ghost Dad* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA EGYPTIEN 3: — *Back to the Future* 3 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
CINÉMA JEAN-TALON: MtL — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 1: — *Total Recall* 5 h, 7 h, 9 h 30 — *Simon les nuages* 1 h 15 — *Pas de répit pour Mélanie* 2 h 45
CINÉMA OMEGA 2: — *Le livre de la jungle* 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h 10, 9 h
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, MtL (843-6001) — (relâche jusqu'au 1er août)
CINÉMA PARIS: MtL (875-7284) — *Milou en mal* 15 h, 19 h 15 — *Secret Wedding* 17 h, 21 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Back to the Future* 3 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Ghost Dad* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Jetsons, the Movie* 1 h, 3 h — *Bird on a Wire* 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Die Hard* 2 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *The Adventures of Ford Fairlane* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *CINÉMA V* - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Betsy's Wedding* 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA V - 2: — *Dick Tracy* 6 h 20, 9 h 10
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Retour vers le futur* 3 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *The Cook, the Thief, his Wife and her Lovers* 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30 — *Les Jetson, le film* 1 h 15, 3 h
CINÉPLEX III: — *Cinéma paradiso* 1 h 35, 4

h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — *Longtime Companion* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — *Jésus de Montréal* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05 — *Milou en mal* 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — *Cadillac Man* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX VIII: — *Die Hard* 2 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — *Cinéma Paradiso* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *L'homme qui voulait savoir* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Cadillac Man* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Miss Daisy et son chauffeur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
COMPLEXE GUY-FAYREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, MtL (283-8229) — (relâche jusqu'au 1er août)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Merry Christmas Mr. Lawrence* 20 h
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h
DAUPHIN I: (721-6060) — *Retour vers le futur* 3 sem. 7 h, 9 h 15
DAUPHIN II: — *Gremlins* 2 sem. 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Die Hard* 2 sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: — *Back to the Future* 3 sem. 7 h 05, 9 h 40
DORVAL I: (631-8586) — *Dick Tracy* 1 h, 4 h, 6 h 30, 9 h 15
DORVAL II: — *Ghost* 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 25
DORVAL III: — *Total Recall* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10
DORVAL IV: — *Pretty Woman* 7 h, 9 h 30 — *The Jungle Book* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30
DU PARC 1: (844-9470) — *Ghost* sem. 7 h, 9 h 30
DU PARC 2: — *Days of Thunder* sem. 7 h, 9 h 30
DU PARC 3: — *Dick Tracy* 6 h 45, 9 h 15
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Dick Tracy* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Total Recall* 7 h 10, 9 h 30 — *Le livre de la jungle* 1 h, 3 h, 5 h
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Quick Change* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Days of Thunder* 3 h 05, 7 h, 9 h 20 — *The Jungle Book* 1 h 15, 5 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Robocop* 2 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Bird on a Wire* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Longtime Companion* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Jetsons, the Movie* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *GREENFIELD* I: (671-6129) — *Days of Thunder* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 15
GREENFIELD 2: — *48 heures de plus* 1 h 15, 3 h 45, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 20
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet* (fr.) du lun. au dim. de 10h. 30 à 21h. 30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11h.30 et 18h.30
IMPÉRIAL: (288-7102) — *Days of Thunder* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40

LAVAL I: (688-7776) — *Total Recall* 6 h 50, 9 h 20 — *Pas de répit pour Mélanie* 12 h 30, 4 h 40 — *Simon les nuages* 2 h 40
LAVAL II: — *Dick Tracy* 2 h 30, 7 h 10, 9 h 35 — *Le livre de la jungle* 12 h 40, 5 h
LAVAL III: — *Ghost* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 20
LAVAL IV: — *Days of Thunder* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 30, 9 h 45
LAVAL V: — *48 heures de plus* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Retour vers le futur* 3 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LAVAL 2000 2: — *Gremlins* 2 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
LOEW'S I: (861-7437) — *Dick Tracy* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
LOEW'S II: — *Total Recall* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 20
LOEW'S III: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
LOEW'S IV: — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15, mer. 1 h 20, 4 h
LOEW'S V: — *Pretty Woman* 1 h 05, 3 h 40, 6 h 15, 9 h

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Au-delà du vertige* 19 h — *Noce blanche* 21 h — Salle 2: *Birdy* 19 h 15 — *Hannah et ses sœurs* 21 h 30 — Salle 3: *Drôle de drame* 19 h 30 — *L'urgent* 21 h 15
PALACE 1: — *Quick Change* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE II: — *Betsy's Wedding* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30
PALACE III: — *Gremlins 2 the New Batch* 1 h 45, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 15
PALACE IV: — *Another 48 Hours* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h
PALACE V: — *Another 48 Hours* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45
PALACE VI: — *The Jungle Book* 12 h 20, 2 h 20, 4 h 20, 6 h 20, 8 h 20
PARADIS I: (354-3110) — *Le délateur* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PARADIS II: — *Retour vers le futur* 3 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
PARADIS III: — *Les Jetson, le film* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h — *Gremlins* 2 7 h 30, 9 h 45
PARISIEN I: (866-3856) — *Pas de répit pour*

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 20h.15 à 02h.30 — Hip Pocket, R & B, Lizanne Raymond, chanteuse et interprète, du 19 au 22 juillet
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Hip Pocket, les 17-18 juillet à 22h.30
BAR 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Mardi Blues, Michael Browne Trio, Stephen Barry, basse, le 17 juillet à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quartet de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy George, pianiste/ chanteur, lun. de 17h. à 19h., mar. de 17h.30 à 19h.30 — Trio Billy George, sam. de 18h. à 21h.30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.
LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Mark Walker, chanteur/ saxophoniste, du 3 au 28 juillet, mer. mar. de 20h. à 01h., jeu. ven. de 21h. à 02h., sam. de 22h. à 03h.
LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 310 Le Moyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Le groupe El Kady, du mer. au sam.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Le Pot Pour Rire, avec Lily et artistes invités, le 18 juillet
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal — Jazz ven. et sam. à 21h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuits pour les enfants, jeu. ven. de 18h. à 21h., sam. de 17h.30 à 20h.30, dim. de 17h. à 20h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Verlu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30
LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — La chanteuse Claudia Katry, du mer. au sam. à 22h., dim. à 16h.30 — La chanteuse Caroline Harvey, les dim. à 22h.
COMPLEXE DESJARDINS: Montréal — Festival Bell Juste Pour Rire: Les Cousins, et Etienne Vendette, le 17 juillet à 12h.
ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: Salle André-Pagé, 360 est Laurier, Montréal (522-1245) — « Al Majia » de Naji Mouawad, m. en s. Wajdi Mouawad, du 3 juillet au 4 août, mar. au sam. à 20h.
ÉGLISE DE ST-LIN: St-Lin — Festival international de Lanauidière: Bach, intégrale des concert pour clavecin, Catherine Perrin, Luc Beauséjour, Hank Knox, Réjean Poirier, clavichistes, Les Violons du Roy, dir. Bernard Labadie, le 17 juillet à 20h.
ÉGLISE ST-JAMES UNITED: 463 ouest Ste-Catherine, Montréal — Concert d'orgue, Mark Buxton, le 17 juillet à 12h.30
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — Soirée métal avec

Lizard, Revelation Zero, Blood Sausage, le 17 juillet à 20h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, MtL (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.
IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale sur les applications des nouvelles technologies dans le domaine des arts visuels et des communications, tous les jours de 10h. à 23h., jusqu'au 23 sept.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h. — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam., les ven. et sam. Christiane Gendron, harpiste
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bay, contre-bassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.
MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorion — Michael Injak Kim, pianiste, oeuvres de Bach, Liszt, Beethoven et Stravinsky, le 19 juillet à 20h.
MONTRÉAL AÉROPORT HILTON: 12.505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411) — La Barrique: Pierreh Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h.30 à 2h. — Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit
PARC AHUNTSIC: Rues St-Hubert/Fleury, Montréal — Danny Fisher, le 17 juillet à 20h.30
PARC GEORGES-ÉTIENNE CARTIER: Rues Notre-Dame/Georges-Etienne Cartier, Montréal — Kirkland Concert Band, le 17 juillet à 19h.30
PARC HENRI-JULIEN: Rues Legendre/St-Denis, Montréal — Circofolies, le 17 juillet à 10h.15
PARC JARRY: Boul. St-Laurent/Gounod, Montréal — Le groupe Inti, le 17 juillet à 19h.
PARC KENT: Chemin Côte-des-Neiges/Barclay, Montréal — Bonne fête Willy, le 17 juillet à 19h.30
PARC LAFONTAINE: Théâtre de Verdure, Montréal — Catherine Karnas en spectacle, le 17 juillet à 20h.30
PLANÉTIARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Danger: planète en péril » du 5 mai au 2 sept. — horaire français: lun. au dim. 13h.45, 15h., 20h.30, horaire anglais: lun. au dim. 12h.30, 19h.30
RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — Le Théâtre La Rallongue présente « PenitèZièe, reine des Amazonès » de Pierre Voyer, m. en s. Daniel Simard, du 7 juin au 21 juillet
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par formulaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim.

Mélanie 1 h, 5 h, 9 h — *Simon les nuages* 3 h, 7 h
PARISIEN II: — *Le livre de la jungle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 05
PARISIEN III: — *Le livre de la jungle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 10 — *Total Recall* 6 h 50, 9 h 25
PARISIEN IV: — *Dick Tracy* 1 h 30, 4 h 15, 6 h 55, 9 h 30
PARISIEN V: — *48 heures de plus* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 35
PARISIEN VI: — *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
PARISIEN VII: — *Cyrano de Bergerac* 12 h, 2 h 50, 5 h 40, 8 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 2 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II: — *The Adventures of Ford Fairlane* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Back to the Future* 3 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Retour vers le futur* 3 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 2: — *Cadillac Man* 12 h 20, 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, MtL (274-3550) — *Chuck Jones Greatest Hits* 7 h 15 — *The Incredible Shrinking Man* 9 h 30
UNIVERSITÉ: MtL (849-0041) — *Une jolie femme* 7 h, 9 h 15, mer. 9 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — *Total Recall* 7 h, 9 h 20 — *Le livre de la jungle* 12 h 20, 2 h, 3 h 40, 5 h 20
VERSAILLES II: — *Days of Thunder* 12 h 30, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
VERSAILLES III: — *Pas de répit pour Mélanie* 12 h 20, 3 h 50 — *Simon les nuages* 2 h 10, 5 h 40 — *Une jolie femme* 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES IV: — *Quick Change* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
VERSAILLES V: — *Dick Tracy* 12 h 20, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
VERSAILLES VI: — *48 heures de plus* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

10h. à 18h. — pour renseignements: 252-8687
TALLULAH DARLING: 3604 St-Laurent, Montréal (282-9944) — La chanteuse Louise Lange en spectacle, du 5 juillet au 1er sept., les jeu. ven. sam. à compter de 22h.30
THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (845-4056) — Dans le cadre du Festival Juste Pour Rire, « Et pendant ce temps, les japonais travaillent » avec Martine Boeri, du 10 au 21 juillet, mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Festival Juste Pour Rire: Daniel Lemire, du 17 au 20 juillet à 20h., le 21 juillet à 18h.30
LE BARACHOIS DE MATANE: 200 est du Phare, Matane (562-1939) — « La lête » de Mrozek et « L'ours » de Tchekhov, production du Théâtre Berlu, du 20 juin au 28 juillet
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: Sortie 112, route 20, St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Bonne fête maman » texte d'Elizabeth Bourget, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 15 juin, mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
CABARET THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN INC.: 248 Rang des Continuations, St-Esprit de Montcalm (514-839-6105) ou (589-4552) — « Comme ça, le se séparas » de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Yvon Leroux, du 16 juin au 1er sept., du mer. au sam. à 20h.30
CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: Route 20, sortie 112, Beauceville (464-4772) — « Pique-nique en ville » de Georges de Tervagne, m. en s. Léo Iliad, du 19 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
HOTEL LESAGE: Prévost (1-224-5332) — « Walter », de Pierre Légaré, m. en s. Gilbert Dumas, du 5 juillet au 1er sept., jeu. au sam. à 20h.
MAISON DU CITOYEN: 25 rue Laurier, Hull (819-595-7455) — « La Chaire » de Bill Davis, traduction de François Tassé, m. en s. Louis Dumas, du 6 juillet au 1er sept., mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Sortie 83, autoroute 15, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655) — « Cré menteur » de Derek Benfield, adaptation Michel Forget, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 15 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., le dim. 22 juillet à 20h.
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: 51, route 132, St-Michel-de-Belléchasse (sortie 348 de l'autoroute 20) (418-884-3344) — « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation et m. en s. Johanne Seymour, à compter du 29 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux-Montréal (845-7306) — « Parade » spectacle de Marionnettes, jusqu'au 4 sept., mar. au dim. à 12h., 14h., 16h. et 18h.
THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (455-9341) — « Cache-Cash » de Donald Churchill et Peter Yeldham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE LE CHANTECLERC: autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (514-229-3591) — « Quelle famille » de Francis Joffo, m. en s. Louis Lande, du 19 juin au 25 août, et les 1-2 sept., mar. au dim. à 20h., matinées les sam. de juillet et août et le 1er sept. à 17h.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Sortie 98E de la route 20, direction Sorel, puis Ste-Anne-de-Sorel (393-9022, 743-8446, 1-800-363-9468) — « Le tulu qui tue » de John Bishop, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE LA CHÈVRE: St-Fortunat, Cté Richmond (819-344-2402) — « Tequila » de Nick Hall traduite et adaptée par Claude Maher, m. en s. Serge Caron, du 26 juin au 25 août.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147, autoroute 20, Upton (514-549-5828) — « Dragon sur table » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 22 juin au 25 août, mar. au dim., juin et juillet à 21 h., août à 20h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: 1979 St-Césaire, autoroute 10, sortie 37, Marieville (1-460-2161 ou 447-8026) — « 1836 le manoir aux maléfices » création et m. en s. Réjean Wagner, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MASSON: Salle Lombard, Ville de Masson (819-986-5653) — Les Productions Padem présentent « Chambres d'hôtel » texte de Louis Saia, Michel Lessard et Marielle Léveillé, m. en s. Pascal Belleau, du 20 juin au 1er sept., mer. au sam. à 20h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455) — « L'éducation de Rita » de M. Russel, traduction de René Dionne, m. en s. Claire Faubert, du 29 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE MANOIR DU LAC DELAGE: Québec, route 73, direction Nord, Lac Delage (418-848-1818) (514-285-8725) — « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: 8075 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières ouest (819-377-3223) — « Vice et versa » de Ray Cooney, traduction et adaptation de Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe et François Barbeau, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE MARJOULAIN: sortie 106, autoroute des Cantons de l'Est, Eastmain (297-2860, 297-2862) — « Le dernier des Don Juan » de Neil Simon, adaptation René Dionne, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 22 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.
THÉÂTRE MOLSON: 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 20 est, sortie 113 (584-2293) — « Avion en folie » de Larry-Michel Demers, du 29 mai au 1er sept., du mar. au sam. à 21h.
THÉÂTRE PALACE DE GRANBY: 135 Principale, Granby (514-375-2262) — « Tel père tel fils », m. en s. Gaëtan Labrèche, dès le 20 juin, du mer. au sam. à 20h.30
THÉÂTRE DE POINTE-AU-CHÊNE: Route 148, entre Lachute et Montebello (819-242-5923) — « Mais ne promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, les productions de La Belle Époque, du 8 juin au 1er sept., mer., jeu., ven., 21h., sam. 19h.30 et 22h.30 et dim. 20h.
THÉÂTRE DE LA POWDIÈRE: Ite Ste-Hélène (514-1344) — « Ça tourne autour du lit » de Jasmine Dubé, m. en s. Marc Pache, du 4 juillet au 1er sept., mer. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD: St-Mathieu-de-Beloeil, transcanadienne, sortie 105 (514-664-0089) — « Gars » de Jean Barbeau, m. en s. de Claude Maher, du 5 juin au 1er sept., du mar. au ven. à 21h., sam. à 19h. et 22h.30
THÉÂTRE DE LA SUCRIÈRE: Casselman, Ont., transcanadienne direction Ontario, sortie 66 (613-764-5580) — « Chapeau » de Bernard Slade, traduction de Luis de Céspedes, m. en s. de Jean-Bernard Hébert, du 3 juil. au 1er sept., du mar. au sam. à 20h.30
THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: Grand-Mère (819-538-1113) — « Un mensonge attend pas l'autre » du réalisateur Robert Lavoie, du 20 juin au 25 août
THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867, Chemin St-Pierre, Terrebonne, route 25, sortie 17E (347-3845) (492-4777 après le 15 juin) — « À vos souhaits », comédie de Pierre Chesnot, m. en s. France Arbour, du 20 juin au 18 août, du mer. au sam. à 20h.30.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 17 JUILLET

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- septuor en

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mardi 17 juillet 1990

Le dernier Pivot

BILLET
Marie Laurier

PERSONNE n'est irremplaçable, dit-on trop facilement en enfouissant dans son cœur des personnes qui nous sont chères. Fort heureusement, il y a le souvenir et, chose certaine, Bernard Pivot restera dans la mémoire des amants des livres un animateur exceptionnel qui nous aura fait vivre des moments privilégiés, que dis-je, des moments de grâce dans le médiocre et insipide malstrom de nos productions de télévision. En regardant la dernière émission d'*Apostrophes* dimanche soir, la 724e, j'avais le sentiment de dire adieu à un ami de toujours. Celui qui m'a fait découvrir la merveilleuse Nina Berberova dont j'attends toujours avec impatience la dernière traduction des ouvrages par Actes-Sud. Pivot aussi qui m'a fait relire François Dolto pour la conseiller ensuite à mes filles. Pivot encore qui m'a fait replonger dans les œuvres de Jean Giono et de combien d'autres!

Toujours Pivot qui m'a fait courir chez le libraire pour acheter *Sur les chemins de Sainte-Victoire* écrit par l'helléniste Jacqueline de Romilly qui allait devenir la deuxième femme reçue à l'Académie française en remplacement de la grande Marguerite Yourcenar, elle aussi mise en valeur par un Pivot admiratif. Bref, le fidèle Pivot qui me donnait un rendez-vous hebdomadaire que je ne voulais rater pour rien au monde, sauf quand le devoir me retenait au DEVOIR.

Le « florilège » (quel beau mot!) des 15 années d'*Apostrophes* présenté dimanche aura été pour Bernard Pivot l'occasion de démontrer une fois de plus son formidable talent de communicateur, sa générosité aussi quand il a remercié ses collaborateurs, et surtout ses collaboratrices. Celle qui montait des « tonnes de livres » à son bureau comme celle qui gardait la voûte de cette impressionnante bibliothèque, sans oublier son assistante de toujours, Anne-Marie Bourgnon, qui fut en quelque sorte son *ombudsman*, celle qui parait les coups et le protégeait des mécontents, ce qui « me permettait de lire bien tranquillement chez moi », avouait-il dimanche. Trois femmes de service que nous avons vues à l'écran, mais au noble service de la littérature comme elles l'ont manifesté dans leur seul regard reconnaissant dans cet aréopage de beaux esprits. Ayant déjà eu l'insigne honneur d'assister à une émission d'*Apostrophes* à Paris, j'ai été à même de constater que Bernard Pivot avait encore plus de considération pour ses collaborateurs immédiats et de tous les jours — Jean Cazenave, son réalisateur peut en témoigner — que pour les littérateurs qu'il venait de faire valoir.

Car Pivot pouvait bien apprécier tel ou tel livre, un auteur plus qu'un autre, mais c'est avec les gens de son équipe qu'il se plaisait à prendre le verre de l'amitié, après ses apostrophes, avant de s'esquiver discrètement dans l'ascenseur. C'est avec eux qu'il allait reprendre le lendemain le dialogue, sachant fort bien que les paroles s'envolent et les écrits restent, que le sort des livres et des auteurs ne lui appartenait plus.

Voilà sans doute pourquoi ce gentilhomme a refusé si cordialement de voir son nom figurer dans le spicilège des mots préférés de ses invités de la dernière heure. Bien qu'il n'ait pu empêcher de le voir inscrit comme un simple substantif, lui qui fut sans contredit pendant 15 ans le « pivot » de la littérature. Ceux et celles qui auraient raté cette émission pourront la voir en reprise dimanche prochain, le 22 juillet à 15 h au réseau TV-5.



Le Québec reçoit l'Orchestre mondial des JM

Marie Laurier

ILS sont soigneusement recrutés dans les cinq continents parmi les meilleurs jeunes instrumentistes de moins de 25 ans pour former un orchestre à la gloire de la grande musique, un ensemble fondé à Orford en 1970 et qui perpétue la tradition. En effet, pour souligner ses 20 ans parallèlement aux 40 ans des Jeunesses musicales du Canada, l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales (OMJM) revient pour la quatrième fois au Québec présenter une tournée de concerts cet été et c'est dans la fièvre d'une répétition que nous avons entendu hier les 104 jeunes dont 14 Canadiens travaillant sous la direction du maestro Vernon Handley. Le répertoire de chacun des cinq concerts comprendra une pièce d'un de nos compositeurs. Les trois solistes sont aussi canadiens, soient les violonistes Angèle Dubeau et Martin Beaver ainsi que le pianiste Marc-André Hamelin.

À tout seigneur tout honneur : c'est au Centre d'arts d'Orford, le lieu même de la naissance de l'orchestre, que sera donné le premier concert, le 21 juillet à 20 h. Les autres auront lieu le 27 juillet et le 3 août à Joliette dans le cadre du Festival international de Lanaudière. Il y aura un seul concert gratuit, à Québec, dans l'après-midi du 29 juillet à la Place d'Youville.

La programmation quasi entièrement composée d'œuvres du XXe siècle, mettra en relief des créations canadiennes, *Kaléidoscope*, de Pierre Mercure, et *Ouverture canadienne*, d'Anne Lauber, en plus de prestations de Rachmaninoff, Elgar, Prokofiev et Max Bruch.

Des œuvres à grand déploiement qui nécessitent une lecture attentive que les jeunes semblaient avoir fort bien maîtrisé hier à la répétition qui avait lieu au Collège Jean-de-Brébeuf. Cette institution offre égale-



Quelques musiciens de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales.

ment le gîte et le couvert aux jeunes musiciens pendant cette tournée de près d'un mois, au coût de 250 000 \$.

« Nous avons eu l'appui financier de tous nos dirigeants », souligne Joseph Rouleau, président des JMC, lui-même un « produit » de cet organisme culturel qui regroupe 50 pays membres pour former la relève des musiciens. Il faut que l'accueil soit chaleureux, les répétiteurs et le chef invité conscients de leur rôle de pédagogues auprès des jeunes pour réussir une tournée de ce genre. Je crois que toutes ces conditions sont réunies ».

Soumis à une discipline spartiate, les artistes vivent également une expérience enrichissante de fraternité et d'amitié, et même s'ils ne parlent pas la même langue, le langage universel de la musique supplée à cette

barrière qui finit par tomber d'elle-même.

Dans cet esprit, Claude Lafontaine, directeur général des JMC, rappelle que l'Orchestre mondial des JM, dont le siège social est à Berlin, a été le premier en quelque sorte à témoigner de la réunification des deux Allemagnes en recevant l'autorisation en 1987 de donner des concerts des deux côtés du mur, désormais de triste mémoire. « Ce seul exemple illustre bien un de nos objectifs qui est de promouvoir la paix et la fraternité entre les peuples », commente le pdg.

En plus des concerts officiels de la tournée, la section des cuivres de l'OMJM présentera des mini-concerts, entre autres, le 22 juillet dans le cadre du Festival superphonique à Lachine et le 24 juillet dans le Parc

Beaubien d'Outremont.

La biographie du chef invité Vernon Handley indique qu'il est fort connu par les orchestres d'Angleterre avec lesquels il a travaillé la majeure partie de sa carrière. Il se produit ici pour la première fois, à la suite des autres chefs prestigieux qui ont dirigé l'OMJM : Charles Dutoit, Brich Leinsdorf, Zubin Mehta, Leonard Bernstein et Serge Baudo.

« J'espère que le public viendra en grand nombre encourager nos jeunes », nous disait Joseph Rouleau qui se rappelait avec nostalgie son temps d'étudiant alors qu'il fréquentait le Collège Brébeuf. « C'est ici même, dans cette chapelle, que j'ai chanté le *Minuit Chrétiens* comme... soprano », nous murmure à l'oreille celui qui est devenu une de nos plus belles voix de basse.

PHOTO ÉRIC AWVY

EN BREF...

Une exposition sur Norman McLaren

SUR la route de *Cité-Cinés*, le Palais de la Civilisation propose aux visiteurs de faire un détour par l'exposition consacrée à Norman McLaren, artisan de l'animation, décédé en 1987. Norman McLaren est né en Écosse en 1914. Après avoir croisé la route de John Grierson en 1934 alors qu'il présentait un festival amateur, il rejoint ce dernier devenu Commissaire à la cinématographie canadienne, sept ans plus tard à l'Office national du film (ONF) à Ottawa. C'est à la fin de 1942 qu'il met sur pied un service d'animation. Son goût des innovations techniques et artistiques donne naissance à des films comme *Blinkity Blank* dont les images sont animées par intermittence. Ce film remportera la Palme d'or du court métrage au festival de Cannes en 1955. McLaren continuera d'utiliser ses procédés, dont l'un des plus connus est la gravure directe des dessins sur pellicule, dans les nouveaux studios de l'ONF de Montréal. Il mettra en couleurs le jazz d'Oscar Peterson, des chansons folkloriques dont *Le Merle*, animera des personnages connus à commencer par lui-même dans *Opening Speech*. Cette exposition qui se poursuit jusqu'au 21 octobre met à la disposition de tout un chacun les techniques et les films de ce créateur dont le cinéma expérimental a su rallier même les profanes. À souligner que l'exposition est gratuite.

Un événement « nouvel-âge »

LES DEUX symboles de la musique « nouvel-âge » du Québec, Raoult Duguay et Robert Coxon, escorteront leur maître venu tout droit de la Californie, Steve Roach, lors de l'événement-spectacle *Nova* qui aura lieu à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson en août prochain. Cette rencontre, à laquelle participeront également Michel Robidoux, le percussionniste Guy Thounin et le chorégraphe Edouard Roy, est née des échanges entretenus à la Conférence internationale de musique de nouvel-âge de février dernier à Los Angeles. La délégation du Québec, l'AMNAQ, qui y avait envoyé sept représentants, a annoncé à son retour qu'elle organiserait à Montréal un festival de musique nouvel-âge fin juillet 1991 ainsi qu'une première conférence internationale en septembre 1991. Le festival, dit Gilles Bédard, organisateur de *Nova*, permettra d'établir en premier lieu des critères musicaux afin que la philosophie ne prenne pas le pas sur la musique.

Margaret Lockwood n'est plus

LONDRES — Star britannique des années de guerre, étoile filante hollywoodienne, héroïne d'*Une femme disparaît* (Hitchcock), l'actrice Margaret Lockwood est décédée dimanche soir à Londres, à 73 ans. « J'ai un cerveau, un physique et de la personnalité, je veux m'en servir, plutôt que de pourrir dans ce trou », disait cette belle femme brune au physique sensuel et au visage presque dur, véritable porte-drapeau en 1940 à Londres des femmes ambitieuses, tenaces et sexuellement libérées. Elle a fait ses débuts en 1928 au théâtre et a joué dans une cinquantaine de films. d'après LE DEVOIR ET AFP

ZACHARIE RICHARD

Au-delà du gumbo, des cocodries et du fais-dodo

Philippe Bas-Raberin
de l'Agence Reuter

SCOTT, Louisiane (Reuter) — « Je représente une tradition musicale franco-américaine, mais j'ai la prétention de me croire auteur-compositeur. C'est ce que je crois faire le mieux et ce qui me plaît le plus », annonce d'emblée Zachary Richard dans sa haute maison louisianaise de style acadien.

Engagé, cette année, par une grande compagnie phonographique (A&M) après avoir gravé dix albums en Amérique du Nord et en Europe, celui qu'on surnomme parfois le « Mick Jagger cajun » n'est pas arrivé sans détours à ce point de cristallisation.

« J'ai eu un problème d'éclectisme qui m'a obligé à me débarrasser des formes de musique qui ne me ressemblaient pas. Le genre que j'ai voulu créer, qu'on peut appeler « *swamp rock* » (rock des marais), se nourrit des trois grandes traditions du sud de la Louisiane — musique cajun, zideco et rythm and blues de La Nouvelle-Orléans — mais sans se limiter à elles », dit-il.

Paradoxalement, ce poly-instrumentiste a adopté l'accordéon louisianais alors qu'il était jeune *folksinger* à New York au début des années 1970, après ses études universitaires. Sa position, souvent inconfortable, de francophone cerné par l'anglais, l'a amené tour à tour à vivre au Québec, à sillonner la France et à se poser en défenseur du français dans sa Louisiane natale, où il est revenu se fixer au début des années 1980.

« J'ai toujours eu besoin de ce coin de pays, de m'inspirer de ces gens-là et de fourrer les mains dans cette

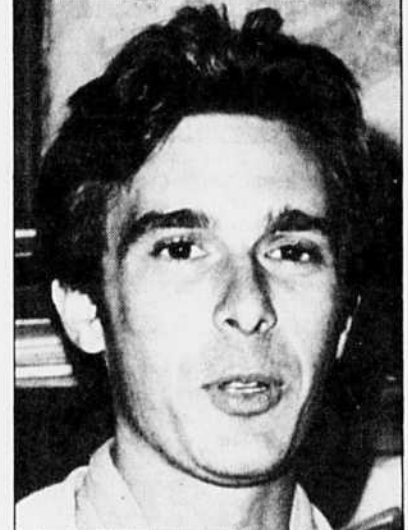


PHOTO BERNARD BOURBONNAIS

terre. J'essaie de créer un univers qui soit un peu comme le Comté d'Yoknapatawpha, de Faulkner, un monde bien spécifique mais qui parle à tout homme ».

Passionné d'histoire de Louisiane, Zachary Richard a écrit des chansons inspirées de personnages aussi dissemblables que le pirate normand Jean Lafitte et le général d'Empire Alexandre Mouton. Dans son nouvel album *Women In The Room*, celle qui s'intitule *Manchac* évoque un amour interdit entre une esclave mulâtre et un Indien Choctaw.

« Ma famille est installée en Louisiane depuis 200 ans et, avant d'arriver ici, mes ancêtres ont vécu 200 ans au Canada. Ils avaient quitté la France pour l'Acadie, d'où ils furent exilés », dit-il en résumant la sombre aventure des Acadiens, chassés par

les Anglais lors du « Grand Dérangement » de 1755. Le terme générique de Cajun est la déformation anglaise d'Acadien.

« Le Cajuns sont comme les Chinois ; ils ont survécu à leurs conquérants en les assimilant ».

Mais aujourd'hui, souligne-t-il, « il y a un héritage musical extrêmement pesant, avec des images faciles qui sont devenues des pièges — les cocodries (crocodiles), les marécages, le gumbo et les fais-dodo (bais populaires) ».

« Le défi, c'est d'aller plus loin avec les mêmes histoires. Quand j'ai débuté, il y a 20 ans, mes grandes influences étaient Bob Dylan ou Neil Young. En France, j'ai mélangé variété française et musique typiquement louisianaise. Après cela, au lieu d'élargir l'éventail, j'ai essayé d'éliminer ce qui n'était pas indigène en distillant les choses comme un alambic ».

Ralph Zachary Richard est né à Lafayette, cœur du « pays cajun », en 1950, à une époque où le français n'était plus banni du système scolaire louisianais, mais n'en rendaient pas moins honteux ceux qui le parlaient.

« Mes grands-parents ne parlaient pas anglais. Ils l'auraient bien voulu, mais ne l'avaient jamais appris. J'avais avec eux des relations très importantes, moi dont la langue maternelle est en fait l'anglais. Mon expérience est celle de tous les gens de ma génération qui parlent français en Louisiane ».

Les années 1970 sont pour lui celles de l'engagement militant. Fort de sa popularité au Québec (enclin à l'indépendance) et au Nouveau-Brunswick, ainsi que de l'accueil en-

thousiaste qu'il reçoit en France, Zachary Richard se présente, en 1975, sur scène à Lafayette, le poing levé, entouré de drapeaux qui proclament « Solidarité et Fierté » au nom des francophones.

Mais il se heurte à l'incompréhension du public local, qui vit un renouveau culturel moins brûlant.

« Je voulais que tout le monde parle français ; j'insultais ceux qui me répondaient en anglais. Comme tout fanatique, je voyais uniquement ce que je voulais voir », concédait-il plus tard.

Aujourd'hui fêté en fils du pays à moitié assagi, il juge perdue la cause francophone dans l'État du Pélican. « Il se trouve qu'en 1968, le CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) a commencé à développer l'enseignement du français, mais c'était trop peu trop tard », dit-il.

« Cela restera l'affaire d'une élite intellectuelle, bien que pour la première fois depuis longtemps on recommence à écrire le français. Pour moi, c'est là qu'est l'espoir car il est inimaginable que cette langue redevenue celle de la rue. C'est ignorer la sociologie. »

MOZART *plus*

CE SOIR 19h30

Charles Dutoit, chef
Stephen Hough, piano

Mozart
Symphonie no 39, K543

Brahms
Concerto pour piano no 1

Commanditaire du festival

POWER CORPORATION DU CANADA

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

23\$ 16\$ 8\$
Ticketron (+ 2 00\$)
Place des Arts (+ 1 00\$)
Sièges réservés

Basilique Notre-Dame

BILLETTS EN VENTE MAINTENANT

Les Misérables

L'ÉPOPÉE MUSICALE
PRÉSENTÉE EN VERSIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE

BILLETTS EN VENTE MAINTENANT
À LA BILLETTERIE DU THÉÂTRE AINSI QU'À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON
OU TÉLÉPHONÉZ À TÉLÉTRON : (514) 288-2525

AVANT-PRÉMIÈRES : 17 JANVIER EN FRANÇAIS ET 18 JANVIER 1991 EN ANGLAIS
(Pour plus de détails, téléphonez à Télétron)

REPRÉSENTATIONS À COMPTER DU 24 JANVIER 1991

EN FRANÇAIS	EN ANGLAIS
MER. JEU. SAM. & DIM à 20 h	MAR. & VEN. à 20 h
SAM à 14 h	DIM à 14 h

(PREMIÈRE, 24 JANVIER, LEVER DU RIDEAU TÔT À 18 H 45)

* Billets d'étudiants à 15 \$ disponibles à la billetterie du Théâtre sur présentation d'une carte d'identité valide.

THÉÂTRE SAINT-DENIS, MONTRÉAL

Des « progrès » vers la TPS

Québec fait le point, en forme de point d'interrogation

DANS son discours du budget, il y a deux mois, le ministre des Finances du Québec s'était engagé à préciser, dans les meilleurs délais, la voie qu'entend suivre le gouvernement concernant la TPS (taxe sur les produits et services) de 7 % qu'Ottawa veut mettre en place en janvier prochain, si tant est que le Sénat lui prête vie. Jeudi dernier, au nom de son collègue Gérard D. Levesque, le ministre par intérim a tenu parole. En partie seulement. M. Daniel Johnson fait le point sur les discussions avec le gouvernement fédéral, mais il laisse tant de questions sans réponse que son communiqué est en forme de point d'interrogation. Il intrigue plus qu'il ne rassure.

Depuis des mois, Québec et Ottawa ont exploré diverses avenues de solution à la complexité administrative qu'engendrerait la coexistence de deux régimes d'impôt à la consommation : la nouvelle TPS qui remplacera l'actuelle taxe aux manufacturiers et la taxe de vente québécoise de 9 %. Ces discussions ont connu des progrès significatifs, rapporte M. Johnson. Lesquels ? À partir de ce point, tout est au conditionnel, bourré de si, de peut-être et de clair-obscur.

Ainsi, parmi les solutions envisagées, celle qui offre le plus d'intérêt, en termes de simplification et de réduction des coûts pour les entreprises et les gouvernements, consisterait à mettre en place une administration, unifiée et gérée par le Québec, de la TPS et de la taxe de vente québécoise. Le communiqué laisse entrevoir des « gains importants » pour les mandataires et les gouvernements. Mais alors, on fonce ? Pas si vite. Il faut compléter des études de faisabilité et d'opportunité plus approfondies. Comprenez qui peut. C'est bon ou c'est pas bon ? Pour l'heure, cette solution ressemble fort à un ballon d'essai. S'il est bien accueilli par les intéressés directs et les contribuables, faut-il prévoir, Québec ira de l'avant.

Peut-être. Car, de plus, le gouvernement Bourassa doit évaluer la faisabilité et l'opportunité — encore elles — de mieux harmoniser son régime fiscal au régime fiscal fédéral en matière de taxes à la consommation. Les milliers de mandataires, qui voient venir l'échéance avec appréhension et ne savent où donner de la tête, auraient apprécié que M. Johnson fasse vraiment le « point ». Ils doivent, ici encore — et pour combien de temps ? — se contenter de principes et d'objectifs.

Fort valables d'ailleurs. Rien de plus louable que le maintien de l'autonomie fiscale du Québec

— par les temps qui courent, on trouve sa « distinction » où l'on peut, n'est-ce pas ? — et de l'exercice d'un rôle majeur dans la gestion des taxes à la consommation sur son territoire. Et qui en a contre l'amélioration de l'équité du régime fiscal à l'égard des ménages à faible revenu, ou contre la mise en place d'un régime fiscal qui favorise la croissance économique et réduise au minimum les coûts pour les entreprises ?

Qui s'oppose à la vertu ou à la maternité ? L'harmonisation des deux régimes aurait notamment l'avantage d'éviter les inconvénients que présente pour tous, à commencer par les consommateurs, le maintien de deux régimes différents. Fort à propos, monsieur le ministre. D'autant plus judicieux que le gouvernement est conscient de la nécessité d'un délai raisonnable pour que les entreprises s'ajustent au nouveau contexte fiscal.

Cette fois, ça y est, M. Johnson va se commettre. Que non. Les questions soulevées sont fort importantes et complexes, dit-il ; elles doivent donc recevoir des réponses réfléchies et appropriées. On l'espère de tout coeur, évidemment. Les gouvernements sont là pour ça, n'est-ce pas ?

L'aterrissage ? Il n'y en a pas. On reste en l'air. Il est particulièrement opportun de prendre tout le temps requis. Sera-ce long ? Le gouvernement, conclut le ministre sans conclure, entend indiquer dès que possible les modalités de sa politique à l'égard de l'implantation prochaine de la TPS.

Surpassant inopinément à la mi-juillet, ce « point » sur les « progrès » des discussions Québec-Ottawa a été concocté pour rassurer bien du monde, à commencer par les entreprises, qui ont hâte de savoir à quoi s'en tenir. Depuis des mois, voire des années, le gouvernement a une position ambivalente, sinon ambiguë, sur le projet fédéral. D'une part, le Québec sait qu'il faudra bien y venir un jour ou l'autre — quelle que soit la durée et l'ampleur de l'obstruction des sénateurs libéraux —, de l'autre, il veut éviter le chaos et garder entière, accroître si possible, sa marge de manoeuvre fiscale.

Au lieu de se brancher, Québec flaire le vent. Il sait que les deux tiers des Québécois s'opposent à la TPS, décriée, mal connue, inévitable. D'où son hésitation. Il est aux aguets des réactions. Un point en point d'interrogation, ça n'éclaire pas beaucoup. La suite à l'automne.

— GILLES LESAGE

Retour des grands macoutes

Pourquoi les démocraties protègent-elles les tueurs d'Haïti ?

SENTANT leur heure enfin revenue en Haïti et profitant des tiraillements dans le gouvernement provisoire, de grands tueurs de l'ancien régime duvaliériste sont ouvertement réapparus à Port-au-Prince. La constitution exclut les plus zélés d'entre eux des élections ? Qu'à cela ne tienne. On s'en passera au besoin, comme on l'a déjà fait, à coup de machettes et de fusils.

Aux petits tontons-macoutes qui n'ont pu se recycler dans l'armée et la police, à tous ces humiliés de la vieille garde des fidèles de Papa Doc, à ces « patriotes » trompés par les élites du pays et bafoués par les États-Unis et les autres pays occidentaux, les Roger Lafontant et les Williams Regala sont venus en personne apporter le réconfort de leur présence et l'espoir d'une proche revanche.

Ils ont des armes, des fonds, nombre de connivences tant au pays qu'à l'étranger. Ils voient bien que la démocratie électorale des partis qui s'agitent dans la capitale ne va nulle part. Il ne leur manque de voir qu'une chose, c'est que les Haïtiens ne veulent pas revenir à l'ancienne dictature. Mais encore faudrait-il que le peuple ait les moyens de le faire savoir clairement.

C'était le but des élections du 4 novembre prochain, si jamais on se rend jusque-là. Même si la date n'est plus assurée, l'exercice reste encore au programme. C'est ainsi que les Nations unies

pourraient envoyer quelques douzaines d'observateurs. Une farce. Sans la présence d'une importance force militaire internationale, le scrutin, s'il a lieu, n'aura pas de crédibilité.

Mais on aurait tort de s'arrêter aux péripéties qui opposent la présidente intérimaire, Mme Ertha Pascal-Trouillot, au Conseil d'État et à certains partis politiques. Ce n'est pas seulement une police et d'une justice ineptes et corrompues qui empêchent d'arrêter nos puissants rapatriés. D'autres et de plus gros obstacles bloquent Haïti.

La démocratie haïtienne est mise en échec par la complicité évidente dont jouissent ses ennemis jurés, ces ministres et généraux en exil qu'on accueille et qu'on protège aux États-Unis, à Saint-Domingue, en France et ailleurs. Ces gens qu'on recevait avec honneur, voici peu d'années, à Washington et ailleurs, au Pentagone et dans les ambassades occidentales, et qu'on engraisait de l'aide internationale, ces gens croient que les démocraties sauront encore vivre avec eux si jamais ils reviennent au pouvoir.

Ont-ils tort de le croire ? Et de le faire croire à leurs « électeurs » ? Ils jouissent de la plus parfaite impunité à l'étranger, ils y font fructifier outrageusement les fortunes qu'ils ont volées en Haïti, et ils sont même libres d'y préparer leur retour triomphal au pays.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Les montagnes russes

1) Éliminer les hauts et les bas d'une industrie baromètre ?

AINSI le veut le dicton : quand le bâtiment va, tout va. C'est l'inverse qui est vrai.

Car, en fait, l'industrie de la construction ressemble plutôt à un bouchon qui se balance à la crête des vagues de l'économie. Au mieux, on fait du surfing.

Dans le rapport de la commission Picard-Sexton, qui a été publié la semaine dernière, un graphique illustre éloquentement cette évolution en dents de scie.

La valeur annuelle des travaux de construction exécutés au Québec entre 1957 et 1986 va cahotant de creux et en bosses, selon un cycle d'environ cinq ans. Il va de soi que cette allure de montagnes russes se répercute sur le nombre des salariés actifs et le volume des heures travaillées, ce qui donne lieu à deux autres courbes qui épousent, en gros, le tracé de la première.

L'instabilité de l'emploi, avec l'insécurité du revenu qui en découle, constitue depuis toujours une pomme de discorde à chaque ronde de négociations dans cette industrie soumise, faut-il le rappeler, à un régime de relations de travail très particulier où le gouvernement, par la force des choses, doit jouer les arbitres.

Le grand rêve, celui de la FTQ-Construction, était d'obtenir pour ses membres (comme pour les débardeurs et les travailleurs de l'automobile) un régime complémentaire d'assurance-chômage dont l'effet net serait de relever le niveau général des gains des travailleurs « réguliers » de l'industrie. Ce rêve, la FTQ a finalement réussi à le faire partager par la CSN, si bien que lors de la ronde du printemps 1989, les deux centrales rivaes formaient un front commun pour soutenir cette revendication (à l'exclusion des succursales québécoises des unions américaines, regroupées sous le nom du Conseil provincial des métiers de la construction/International, qui jugeaient le projet complètement irréaliste).

Refus net des employeurs : c'était l'impasse la

plus complète à la table de négociation.

Après la menace d'une grève générale que, d'ailleurs, le gouvernement n'aurait pu laisser se prolonger, les parties acceptèrent une suggestion du ministre du Travail, M. Yves Séguin, de prolonger le décret d'un an, tandis que les parties poursuivraient leurs négociations sur l'ensemble de la convention et qu'un groupe de travail, dans une démarche distincte, étudierait plus spécialement le projet FTQ-CSN.

Telle est l'origine de la Commission sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction, dont la présidence fut confiée à M. Laurent Picard, de l'Université McGill, assisté de M. Jean Sexton, co-président, de l'Université Laval.

Le mandat de la commission était ainsi rédigé que les commissaires avaient à se prononcer moins sur le principe même d'un régime de stabilisation que sur ses modalités.

Le groupe de travail devait soumettre ses recommandations à la fin de février 1990 de manière à éclairer les parties dont les négociations se poursuivaient en vue du renouvellement d'une convention expirant à la fin d'avril.

Mais à la date convenue la commission n'avait pas terminé ses travaux. Elle obtint un sursis jusqu'au 30 juin, sans soulever de tollé chez les parties, dont le contentieux, d'ailleurs, était déjà suffisamment lourd : une autre grève se dessinait qu'une ennemi intervention du gouvernement tuait dans l'oeuf en modifiant les conditions de salaire et de travail pour une durée de trois ans.

C'est dans ce contexte (et celui des grandes vacances) que tombe le rapport Picard-Sexton, qui a reçu jusqu'ici un accueil plutôt positif de la part de trois syndicats.

Demain : est-il possible de stabiliser l'emploi dans l'industrie de la construction ?

— JEAN FRANCOEUR

Marc Morin, l'art du courage

LE DEVOIR est en deuil d'un collègue et ami, le journaliste Marc Morin, et ce n'est pas une simple façon de parler. Depuis plusieurs mois déjà, la salle de rédaction partageait son affrontement lucide avec la mort. Elle est survenue tard samedi, et même s'il n'était plus à son pupitre depuis longtemps, le vide s'est fait parmi nous, cruel.

Marc Morin s'était joint au DEVOIR à l'automne 1983, journaliste expérimenté qui dès le départ allait être au coeur de nouveaux développements au sein du journal. Il y a créé de toutes pièces un cahier « Loirs » dont les principales chroniques ont été par la suite absorbées dans nos pages régulières, et il a oeuvré essentiellement aux pages culturelles toujours en développement, selon son inclination la plus profonde.

Car Marc était un être de culture, un vrai. Son amour de la langue tenait de la passion, souvent sévère d'ailleurs, et s'il était aussi porté par la musique, rien des arts ne lui était étranger. Et parce qu'il aimait les arts, il ne dédaignait pas de les servir : jour après jour, tout en tenant ses chroniques, il montait les maquettes, faisait les titres, et corrigeait d'innombrables collaborateurs. Son quant-à-soi légendaire, c'était aussi l'admirable détachement de celui qui sait

distinguer l'essentiel, au milieu de l'agitation quotidienne d'un journal. Ce regard nous manquera, nous manque déjà.

Avec l'autorisation de sa famille, que nous remercions, nous publions ici un « témoignage » qu'il avait déjà livré au DEVOIR en septembre 1986, et qui permettra à nos lecteurs de participer, à leur tour, de sa sagesse qui n'excluait pas l'indignation et l'émotion, et qui était d'abord une force de caractère. Le titre était de Marc, un refus du tragique. Il avait aussi l'art du courage.

À ses parents, Mme Marie-Jeanne Guérette et M. Maurice Morin, à ses douze frères et soeurs qui perdent leur aîné, toute l'équipe du DEVOIR redit sa sympathie. Nous rappelons à ses amis qu'ils peuvent se rendre au salon funéraire Magnus Poirier (171, 7e avenue, Laval-des-Rapides) aujourd'hui de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, ainsi que demain, de 8 h à 10 h, heure des funérailles qui seront célébrées à l'église Saint-Claude (80 rue Meunier ouest, Laval-des-Rapides). Nous leur offrons ici, la parole de Marc lui-même, sa réponse à notre deuil.

— LISE BISSONNETTE

« Mourir, la belle affaire... »

MARC MORIN

DIMANCHE SOIR, avec le dernier rayon du soleil d'automne, Carlos s'est « éteint », comme on dit pudiquement. La dernière fois que je l'ai vu, il fêtait ses 23 ans et projetait de rejoindre ses parents en vacances au Portugal, d'où la famille a émigré lorsqu'il avait cinq ans. Cause du décès, pneumonie double muée en tuberculose, qu'aucun antibiotique n'arrivait à contrôler, mais derrière ces maladies familiales, les ailes noires du syndrome qui a osé dire son nom comme pour narguer la recherche médicale, toujours impuissante à le circonscrire.

Carlos est le dernier en date d'une vingtaine de connaissances, dont trop d'amis très chers, à déclarer forfait devant l'insidieuse et toujours insaisissable rigueur d'un virus venu d'on ne sait où, auquel la panique et l'intolérance se sont empressées de former escorte. Carlos était le plus jeune, Pierre, le diminutif pharmacien bout-en-train était le plus vieux, le premier aussi de ce cortège macabre qui n'en finit plus de s'allonger (une demi-douzaine d'autres que je connais s'étiolent dans l'antichambre de la mort). Il y a eu Bertrand, plus proche de nous puisqu'il avait travaillé au DEVOIR, Peter, l'architecte qui allait accéder à la présidence de son ordre professionnel, Georges, timide courtier en valeurs mobilières, Laurent le Magnifique, Alain le Huron aux doigts de manitou, partisan de

poèmes sur cuir, Claude, Michel, Gaétan, Jean, Aurèle.

Plusieurs ont été rejetés par leur famille dès que le médecin eut posé les quatre lettres fatidiques du mal, comme un stigmate sur l'ultime expérience de toute vie. Ce fut le cas l'automne dernier de Normand, psychologue en milieu scolaire, animateur émérite, de pastorale, dont les qualités, insoupçonnées même de ses proches ont été éloquentement évoquées tant dans les témoignages de ses collègues que dans l'homélie de l'évêque de Valleyfield, qui présidait à la cérémonie du dernier repos. La famille de Normand n'était pas là pour entendre cet émouvant bouquet d'hommages honteusement, abjectement, ses proches, par le sang s'étaient enfuis à la première mention de la maladie jugée « honteuse » entre toutes.

Car — on l'a deviné, on l'a déjà trop répété — les victimes ont en commun de mourir, comme on dit, dans la force de l'âge (la moyenne a 35 ans) et de partager, très souvent, une orientation et des pratiques sexuelles étrangères à la majorité. Le pas était trop facile à franchir d'invoquer la punition de Dieu, les intégristes vengeurs, abreuvant leurs dogmes aux eaux troubles de l'irrationalnel, ne s'en sont pas privés, jouissant perversement de voir le doigt du Créateur dans l'oeuvre de mort davantage que dans celle de vie.

Derrière la boutade un peu facile, « la vie est une maladie mortelle... » transmise

sexuellement » se cache la plus fondamentale constante de la condition humaine, toute vie porte en elle un germe de mort auquel le Sauveur même n'a pas voulu échapper. Les croyants s'en consolent à la perspective d'un au-delà glorieux sur l'autre rive, ou d'une réincarnation en un autre point, un autre temps de la grande roue cosmique. Les athées ne peuvent, logiquement, que trouver à la mort à peine moins d'absurdité qu'ils en auront, logiquement, consenti à la vie. Les uns comme les autres seront tentés par la révolte face à l'inévitable. Dans la douleur du moment, on oubliera que le zéro et l'infini sont les deux pôles de l'incessant recyclage commun à toute créature, qu'elle soit, virus ou galaxie. Qu'il est vain de prétendre y échapper. Que la mort, pour la vie, n'est qu'un rêve qu'on remue en rêvant !

Carlos, Pierre, Bertrand et tous les autres, ceux qui se sont déjà « éteints » comme ceux dont la flamme vacille, dans une chambre d'hôpital, sous la coupe du grand éteignoir je retiendrai de vous par-delà le deuil, par-delà, l'inévitable et inutile révolte, une lâcheté essentielle, mais trop rarement apprise, à trop craindre la mort on craint aussi la vie.

(Le titre est emprunté au regretté Jacques Brel qui, pourtant, continuera longtemps de chanter par la magie de la mémoire. Une chanson qui nous faisait danser, il y a trois ans, dit la même chose en d'autres mots : We're all guilty of love !)

LETTRES AU DEVOIR

Derrière les barricades

AVEC quelques autres ecclésiastiques et laïques — catholiques et protestants —, je suis allé hier soir derrière les barricades des Mohawks à Oka. L'accueil a été bienveillant. J'en suis revenu avec les convictions suivantes.

1) La violence n'apporterait absolument rien, au contraire. En plus de donner une mauvaise image de notre peuple à travers le monde, elle gênerait, pour longtemps, les relations entre les autochtones et les blancs de notre pays.

Il faut savoir que, chez les Indiens, les femmes et les enfants sont partie prenante de la situation. Elles sont non seulement sur les barricades, mais elles sont actives dans tout le territoire ; elles participent aux négociations et à toutes les décisions. Une attaque de la Police provinciale ou de l'Armée conduirait inévitablement à tuer, non seulement des hommes, mais des femmes et peut-être aussi des enfants. Imaginez l'image que cela donnerait à travers le monde !

D'ailleurs, la situation d'Oka a déjà coûté une vie d'homme et c'est trop ! Il ne faut plus de mort dans cette crise. Il faut, au contraire, une négociation, même si elle s'avère longue.

2) M. John Ciaccia est un excellent négociateur. Sans avoir participé directement aux négociations, j'ai été témoin de son attitude calme, pondérée et empreinte de dialogue et de paix.

M. Ciaccia a certainement l'appui de son gouvernement. Mais il me semble que cet appui devrait être exprimé ouvertement, surtout par le Premier ministre du Québec.

D'autre part, il serait important que le Premier ministre du Canada se prononce, lui aussi, sur la situation. Les deux gouvernements devraient coordonner leurs efforts pour donner à M. Ciaccia l'aide technique dont il a besoin.

3) La population blanche du Québec doit éviter de tomber dans le racisme. J'invite mes compatriotes à dépasser les inconvénients de la situation actuelle et à chercher à comprendre les enjeux profonds qui se jouent. Il ne faudrait pas qu'on se laisse emporter par la colère.

Qu'on s'exhorte, les uns les autres, à une attitude de calme et de sérénité et que les chefs politiques s'appliquent aussi à inviter la population à avoir une attitude de paix et de respect.

4) Nos gouvernements, provincial et fédéral, n'ont pas le droit d'abandonner au corps policier ou à l'armée la décision d'intervenir ou non à Oka ou ailleurs. Une telle décision est politique et elle doit être prise et assumée par les gouvernements qui devront répondre de leur geste devant la population.

— Mgr CHARLES VALOIS
Saint-Jérôme, le 16 juillet.

Sachez-le !

LORS de l'émission spéciale de Radio-Canada, le 1er juillet, à l'occasion de la fête du Canada, un certain chanteur d'opéra y est allé de son numéro et a osé interpréter « Un Canadien errant ». Quel blasphème !

Messieurs les Anglais, sachez que les « Canadiens errants », ce sont les patriotes de 1837-38 que vous avez exilés dans vos autres colonies britanniques après en avoir pendus vingt.

C'est en souvenir de ces exilés que cette chanson a été composée par Antoine Gérin-Lajoie, lorsqu'il était en rhétorique au collège de Nicolet, en 1842. Ayant vu passer le navire qui menait les exilés politiques hors de leur pays, il a voulu immortaliser cet événement.

Ce n'est pas une chanson d'occasion pour la fête du Canada, mais une complainte.

Messieurs les Anglais, vous nous avez volé notre nom (Canadien), laissez-nous au moins notre histoire et nos souvenirs, fussent-ils pénibles.

Dans nos discours, Élisabeth II a fait le voeu de retrouver le Canada de 1951, date de son premier voyage en terre canadienne. J'aimerais que la très précieuse Élisabeth sache que ce n'est pas du tout le voeu des Québécois, qui en 1951 étaient encore des Canadiens français.

En 1951 être Canadiens français, c'était être un peuple soumis et constamment humilié par la très british classe dirigeante.

Mais comment saurais-tu toutes ces choses, très chère Élisabeth, tu n'as jamais été la reine des Québécois. La seule reine des Québécois, c'est l'espérance, l'espérance de quitter ce faux pays qu'a toujours été le Canada, pour en habiter un vrai, le seul vrai, le Québec.

— ROBERT PITRE
Montréal, le 6 juillet

Bravo au quartier chinois

POUR LA semaine nationale du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste a distribué gratuitement aux résidents du centre-ville des affiches et drapeaux du Québec.

Étonnamment, les commerces en général ont attendu à la dernière journée (le 24 juin) pour étaler nos belles couleurs nationales, sans compter que plusieurs ont refusé carrément ou poliment...

Toujours est-il que cette semaine, j'ai été dîner dans le quartier chinois, comme je le fais toutes les semaines, et j'ai remarqué avec joie que chacun des commerces et restaurants affichait dans ses vitrines le drapeau du Québec ! Même aujourd'hui 8 juillet, le feudelisé y est encore !

Félicitations aux gens du quartier chinois d'honorer ainsi notre emblème du Québec, même la fête du Canada n'a pas fait broncher leur sincérité envers le Québec. En arpentant les rues Lagachetière, Saint-Urbain, Clark et le boulevard Saint-Laurent, j'y ai compté 62 drapeaux du Québec affichés dans les vitrines. Bravo, chers amis chinois, vous nous faites grandement plaisir et honneur !

— HONORÉ RIZZOLI

section St-Jacques de la Société
St-Jean-Baptiste
Montréal, le 8 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

• LE DEVOIR • (USPS = 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES EVENEMENTS

Réflexion sur l'effet Meech

Le train bleu et blanc ne doit laisser personne à la gare nationale

JOSEPH GIGUÈRE

Conseiller en formation
coopérative

B IEN PEU de commentateurs auraient pu prédire, en 1987, que l'effet Meech allait provoquer cette incroyable accélération de notre histoire nationale. Dangereux sur le plan de la stratégie, le schéma des conditions minimales s'est révélé efficace sur le plan de la pédagogie populaire. Abaissant la rampe d'accès, il a permis à plus de monde de se hisser sur la plate-forme de la question nationale. Il a surtout créé une intensité particulière en déclenchant une dynamique de dernière chance et en reportant sur nos partenaires l'odieuse de donner le coup de grâce à l'union canadienne.

À la suite du refus de notre offre finale, nous nous retrouvons habités par des sentiments contradictoires. D'une part, nous avons la conscience tranquille de gens qui nourrissent la conviction d'être vraiment allés jusqu'au bout. Nous vivons même une espèce d'euphorie devant la perspective de pouvoir enfin en toute légitimité reprendre notre liberté, mettre fin à une vie commune tissée de mésententes et d'humiliations. Cependant nous ne sommes pas pour autant insensibles à ce qui, pour le Canada, constitue un échec historique important.

Pour la quinzaine il peut être affolant de déterminer qui de Mulroney, Chrétien, Filmon, Wells, etc... est le plus coupable, mais pour l'histoire il s'avérera sûrement plus utile d'examiner la situation objective qui a conduit à la mort de Meech.

Un collage de grande envergure

Gérer démocratiquement un pays devient une mission extrêmement complexe quand il n'existe pas quelque part un idéal commun, plus grand que les intérêts corporatifs et régionaux autour duquel tous sont disposés à s'unir. Résolvant par le haut leurs contradictions particulières, j'ai cherché dans les différentes déclarations des ministres provinciaux ce substrat commun, cette vision unifiée, ce noyau dur, dont on aurait pu dire : « Voilà, c'est le Canada, c'est cela l'idéal canadien ». Le dernier soir j'ai éteint le téléviseur en pensant intérieurement : « Pauvre Canada, t'as un problème ».

Dans ces discours, j'ai entendu des anecdotes politiques intéressantes, des témoignages individuels sympa-



PHOTO CP

Dans l'euphorie d'une conscience tranquille ?

thiques et des expressions d'intérêts locaux légitimes, mais peu de choses qui manifestaient une vision d'hommes d'État canadiens. À part MM. Bourassa, Peterson et quelques autres à l'occasion, qui semblaient inspirés par un certain idéal du Canada, la balance des premiers ministres tenaient des discours de salle paroissiale. Nous avions sous les yeux la pénible démonstration que l'ensemble canadien, ce collage de grande envergure inspiré par Durham, demeurerait aussi artificiel qu'au premier jour. La raison économique ponderait l'union difficile entre le Haut et le Bas-Canada pendant que tout autour gravitaient des régions et des îles dont on sentait qu'elles se retrouvaient à sans grande motivation propre. Ces partenaires, réunis depuis plus de cent ans et encore incapables de regarder ensemble dans la même direction, donnaient le spectacle d'un pays à reprendre de toute façon, société distincte ou pas.

Nous devons aussi méditer sur le fait que ce soient les groupes les plus pauvres du pays qui aient été mis à contribution pour tuer Meech. Nous avons raison de souhaiter un interminable purgatoire aux politiciens qui ont mobilisé la souffrance des pauvres contre les droits historiques du Québec. Cependant nous ne sommes pas pour autant autorisés à des ruptures de solidarité envers les Terre-Neuviens et les autochtones.

Comment pouvons-nous reprocher aux milliers de jeunes Terre-Neuviens qui n'ont comme perspective d'avenir que l'exil ou le BS de ne pas manifester un enthousiasme éclairé pour le concept de la société distincte ?

Même chose pour la guérilla procédurière de M. Harper. Malgré le machiavélisme des politiciens qui ont capitalisé sur l'oppression séculaire des premiers habitants, nous serions malvenus de garder de la rancœur envers les autochtones du Manitoba. Ils comptent sans aucun doute parmi les Canadiens les plus pauvres et les plus misérables. Ce fait, soit dit en passant, devrait inquiéter les chefs politiques manitobains autrement que les efforts du Québec pour la société distincte. Quand on connaît l'oubli épouvantable dans lequel se trouvent relégués les réserves manitobaines, on n'est pas surpris qu'à Flin Flon, Le Pas, Pukitawagan, etc. M. Harper ait été célébré comme un héros national.

Cependant avec un peu d'histoire, les autochtones manitobains nous auraient peut-être vus davantage comme des alliés. Faut-il rappeler qu'une des plus grandes manifestations populaires jamais tenues au Québec, avant le défilé du 25 juin 1990, a été le rassemblement réalisé au Champ de Mars, le 22 novembre 1985, pour protester contre la pendaison de Louis Riel. Et qu'ils se souviennent aussi que le Québec était la

seule province à les appuyer à ce moment-là.

Aux portes de l'histoire

Le moment actuel est probablement le plus déterminant que nous ayons vécu depuis la Confédération. Le projet de souveraineté rend un son de réalité qui n'avait jamais été atteint jusqu'ici. La volonté populaire est massive et notre capacité économique n'est plus à démontrer. La peur s'est désagrégée : « Il n'y a plus à craindre de coup de la Brink's », disait récemment Claude Bédard, car nous les avons achetés ».

Le vent nationaliste est tellement puissant qu'il a poussé le Parti libéral et le Parti québécois à s'unir dans une formule de commission non partisane pour déterminer l'avenir constitutionnel du Québec. Pendant ce temps Lucien Bouchard travaille à l'édification d'un bloc québécois à Ottawa dans le but d'empêcher Jean Chrétien de s'accaparer aux prochaines élections d'une représentation québécoise qui viendrait bousiller nos scénarios.

Bref, sous la conduite d'un équipage qui voit à tout, notre grand train bleu et blanc est sur le point d'entrer dans l'Histoire avec à son bord des passagers confiants, qui s'abandonnent au rythme de « Gens du pays ». Tout ne semble-t-il pas pour le mieux dans le plus féeriel des mondes ? Sans doute, sauf quelques petits détails.

Sans remettre en question le projet de voyage et l'appropriation du train, il reste en effet certains contrôles à effectuer. Premièrement, voulons-nous tous aller au même endroit ? Les groupes qui aujourd'hui trépigent côte-à-côte sur le quai de la gare nationale se retrouvaient encore tout récemment dans des camps opposés sur des questions de fond comme le libre-échange, le plein-emploi, les politiques sociales, la déreglementation, etc... L'effet Meech aurait-il déjà gommé toutes ces différences ?

Plusieurs études démontrent la structure duale de notre développement. Pendant que d'un côté s'accroît notre capacité économique d'assumer notre souveraineté, toute une partie du Québec est en train de s'appauvrir et de se marginaliser. Au centre de nos grandes villes et dans les régions éloignées la pauvreté grandit à un rythme alarmant. On parle même d'un Québec cassé en deux.

Cette distorsion est-elle inhérente à notre miracle économique ou ne représente-t-elle qu'un accident de parcours ? Les nouveau-nés rachitiques du centre-ville de Montréal, les

enfants qui vont à l'école sans déjeuner, les familles qui à chaque fin de mois s'adressent aux 400 organismes de dépannage alimentaire de Montréal, les vieilles et les vieux qui périssent d'isolement et d'insalubrité dans des maisons de chambres, les autochtones dépossédés de leur territoire et de leur dignité et tous les autres laissés-pour-compte vont-ils aussi voir arriver leur tour de se laisser parler d'amour ?

C'est une question bien importante si nous voulons que notre drapeau se sente à l'aise de flotter bien haut.

Le nationalisme appartient au peuple

Le plus mauvais choix que nous pourrions faire à cette étape-ci serait de nous en remettre exclusivement à nos politiciens et à notre élite du monde des affaires pour régler ces questions. Actuellement les politiciens sont unis et se surveillent parce qu'ils sentent derrière eux une concertation nationale serrée. Cependant, que baisse la vigilance et ils chercheront peut-être de nouveau à se diviser, et à nous diviser.

Quant à nos hommes d'affaires, comme ils sont en général des patriotes de fraîche date, la prudence est de mise à leur endroit. En Amérique latine on dit que le nationalisme de hommes d'affaires, c'est souvent comme une « cuite » : ils s'en remettent. Et puis quand on connaît l'ensemble de leurs positions sur les questions sociales, on les soupçonne d'être tentés de faire décoller le train en laissant du monde à la gare.

Enfin notre meilleur garantie pour un Québec à tous les Québécois et les Québécoises repose sur une concertation autonome des forces sociales et démocratiques de la société civile. Comme le mouvement coopératif, les centrales syndicales, ouvrières et agricoles, les associations patronales représentatives, les groupes de femmes, les organisations de défense populaire, les regroupements professionnels, les mouvements de jeunesse, les associations de nouveaux Québécois, les communautés des Premières nations, etc... Les milliers de cellules à la base de la société que représentent ces grandes organisations constituent sans doute les meilleures fibres de notre tissu conjonctif national.

Souhaitons que d'ici peu nous assistions à une continuation, élargie à tous ces groupes, de ce qu'a été le Forum sur l'emploi, mais avec cette fois comme thème le contenu économique et social de la société distincte.

Sur une ambiguïté historique

MARCEL BELLAVANCE

Historien et professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean

L' HISTOIRE du Canada repose sur une très grande ambiguïté du fait de la confusion persistante depuis 1867 entre la réalité sociale canadienne et la structure politique du pays. Selon l'interprétation reconnue de la Confédération, le Canada résulterait d'un pacte ou d'une entente entre deux peuples fondateurs. Cette interprétation encore officielle laisse supposer qu'il y a eu un rapport d'égalité entre les Canadiens français et les Canadiens anglais au moment de la Confédération de 1867 et par la suite dans leur existence collective. Or la structure politique qui, normalement, aurait dû refléter cette dualité nationale est plutôt fonction d'un rapport de forces entre les dix provinces de la fédération où le Québec est toujours minoritaire, province dont le poids politique demeure relatif.

Cette dualité nationale, véhiculée dans le discours politique de tous les partis mais, de fait, absente des institutions, réapparaît périodiquement malgré cela en moment de crise comme celle que nous traversons. Nous assistons alors à l'émergence du Canada sociologique, du Canada profond, diraient certains, et à la confrontation des deux sociétés distinctes que forment historiquement le Canada anglais et le Québec. L'absence de corrélation entre les dimensions sociologiques et politiques du pays explique le malaise canadien depuis 1867. Elle devient brutalement évidente chaque fois qu'il y a une crise, c'est-à-dire quand la dimension sociologique s'impose tellement que les instances politiques se montrent incapables de résoudre les problèmes sans recourir à l'arme invincible de l'élection ou du plébiscite où le nombre l'emporte infailliblement.

Fondamentalement, les crises comme l'affaire Riel en 1885, la conscription à l'occasion des deux guerres mondiales ont provoqué, parfois de façon brutale, l'expression des deux visions sociales et nationales reflétant les attitudes profondes des deux peuples composant le Canada. L'issue de ces crises, comme on l'a vu récemment en 1982 lors de la nuit, dite des longs couteaux, consacre toujours la victoire du partenaire majoritaire dans dix gouvernements sur onze et la défaite toujours plus cuisante du Québec. Cette situation perpétue les crises parce qu'aucun règlement n'est possible à long terme, les réclamations du Québec n'étant jamais satisfaites qu'en partie. Ce qui pour l'un est un minimum est souvent perçu comme irrecevable par l'autre.

Toutes ces crises révèlent les mêmes perceptions contradictoires et irréconciliables de l'identité nationale dont l'une est canadienne et l'autre québécoise.

Le débat autour de la société distincte démontre encore une fois que cette double vision, normale chez les deux peuples fondateurs, n'a vraiment jamais été intégrée dans la conscience collective canadienne-anglaise. Clyde Wells exprime éloquentement la conscience d'un Canada unitaire composé de dix provinces se distinguant l'une l'autre par des particularités régionales.

Les projets de réforme du Sénat, la clause Canada et les avis juridiques accompagnant l'accord du lac Meech sont en soi une négation du principe générateur de ce pays. On est prêt à tout réformer à l'exception du fédéralisme lui-même. Comment concilier la réalité sociologique d'un Canada bi-national avec le fédéralisme à dix provinces égales et, bientôt, avec un Sénat égal, électif et efficace ?

Ne faudrait-il pas peut-être renoncer à l'idée que le fédéralisme peut concilier la multiplicité des régions avec l'existence de deux nationalités ? L'expérience canadienne ne démontrerait-elle pas que le fédéralisme tel qu'on l'a conçu ici n'a jamais reposé sur un équilibre et n'a pu garantir l'égalité que l'idéologie officielle proclame pourtant ? Le huis clos où se sont enfermés les premiers ministres ne devrait jamais plus se répéter, il serait antidémocratique. Ce peuple tenu à l'écart et dont on se réclame aurait-il approuvé l'accord ?

Selon les sondages, le Canada et le Québec se seraient divisés radicalement comme ils l'avaient fait lors de l'Affaire Riel et lors des deux crises de la conscription. La démocratie est un pacte de confiance entre les citoyens et les détenteurs du pouvoir. L'attitude de Clyde Wells se comprend très bien, car il avait le sentiment de trahir ses commettants. Pour les hommes politiques au Canada anglais, la démocratie c'est la somme des individus dont les droits l'emportent sur ceux des collectivités. Cela explique leur acharnement à vouloir donner la préséance de la Charte des droits sur la société distincte.

Comment peut-on alors du même souffle exiger comme condition de son appui au lac Meech une réforme du Sénat qui le rendrait égal, élu et efficace. L'égalité dont il s'agit ici est l'égalité des régions quelle que soit leur population. Une collectivité régionale aurait donc ici présence sur les individus dont le poids varierait d'une province à une autre ! Si l'égalité est justifiable au niveau régional, ne le serait-il pas encore davantage pour les deux peuples fondateurs ?

Pourquoi financer les femmes du Sahel ?

CHRISTINE MAGEAU

Coopérante au Sénégal

L' AIDE internationale s'interroge. À l'aube du 30^e anniversaire de l'indépendance de plusieurs pays africains, le constat est plutôt amer. Les sommes largement versées année après année par les coopérations bilatérales et multilatérales n'ont pas réussi à améliorer et ni à redresser des économies nationales enlisées dans des crises persistantes. L'aide risque de s'essouffler.

Au cours des dix dernières années, le Sénégal a reçu l'équivalent de 100 \$ par tête par an de l'aide internationale. Près du double du montant perçu par les autres pays sahéliens pourtant réputés parmi les plus assistés du monde. Cependant, selon la Banque Mondiale, « le taux de croissance du Sénégal est le plus faible jamais enregistré par un pays africain n'ayant connu ni guerre ni troubles sociaux irréversibles ».

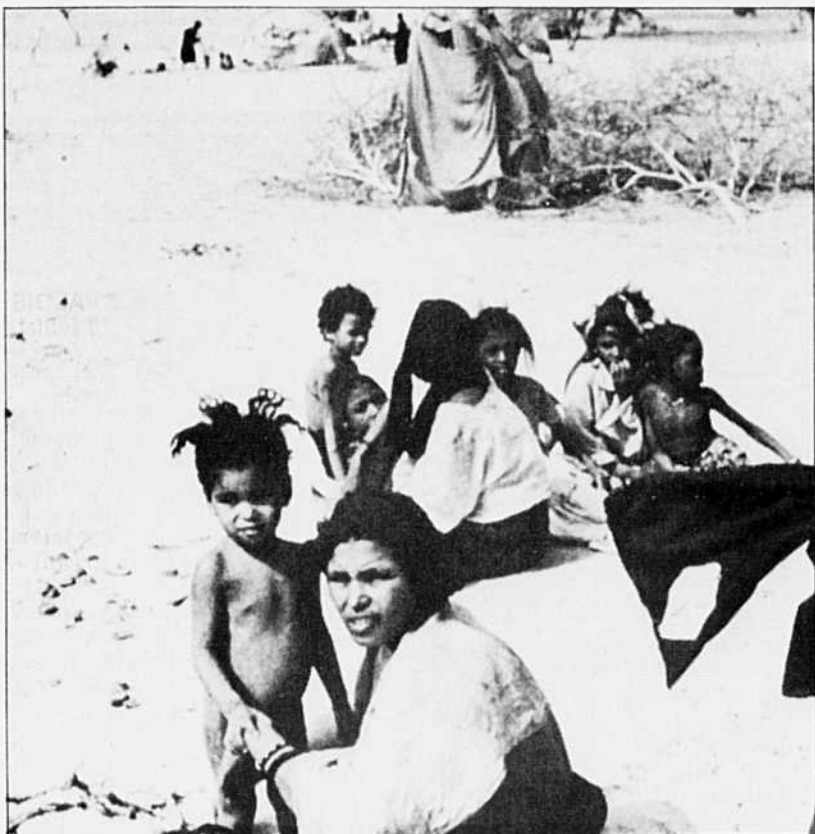
Devant ce triste bilan, l'aide officielle commence à afficher un certain scepticisme. La voix empruntée jusqu'ici est-elle la bonne ? Avec raison, elle s'inquiète de l'impact réel de ses investissements (à travers le gouvernement) sur le développement du pays et le bien-être des populations. Elle scrute d'autres avenues possibles, tout en sachant que la coopération via le gouvernement doit continuer. Dans cette recherche d'alternative, l'aide officielle s'est tournée vers les ONG, ces organisations non gouvernementales qui ont la réputation d'être plus proches des populations, et plus à même de faire fructifier les sommes investies.

Demandes non comblées

Mon expérience de quatre ans au Sénégal avec une ONG britannique de financement, OXFAM Grande-Bretagne, m'a amenée à constater une contradiction de taille. Malgré la masse d'argent qui est injectée annuellement dans ce pays, il existe un manque de fonds réel pour les populations les plus démunies.

Or, il existe des structures, comme des associations villageoises, suffisamment développées pour articuler en demandes concrètes la volonté de combler ces besoins. Ces structures, malgré leur jeune expérience, constituent des interlocuteurs largement en mesure de recevoir et de gérer les financements qui leur sont nécessaires.

Il tombe en moyenne une demande par jour sur notre bureau. Par exemple, un groupement de 50 femmes du village de Kouloouk demande 4000 \$ pour lancer son mi-



Une aide qui risque de s'essouffler.

cro-projet d'engraisement et de commercialisation de moutons. Bien sûr, toutes les demandes ne sont pas aussi valables, mais les trois quarts ne pourraient même pas être considérées, faute de temps.

Ces demandes proviennent d'une mouvance sociale bien déterminée : le mouvement associatif. Au sein de ce mouvement, la dynamique des groupes de femmes et celle du milieu urbain attirent patiemment l'attention.

Le mouvement associatif a connu au Sénégal un essor remarquable depuis une dizaine d'années et il continue d'évoluer très rapidement dans d'autres pays sahéliens. Il peut être compris comme étant la riposte des populations au désengagement de l'État qui doit réduire ses programmes d'appui sous les pressions de la crise, de la Banque Mondiale et du FMI.

Au Sénégal, il représente des milliers d'associations villageoises plus ou moins organisées et déterminées à prendre en main les voies de leur développement. Il comprend de grands ensembles de type fédératif (par exemple, la FONGS, une fédération qui regroupe des centaines d'associations villageoises). Mais il comprend également de très nombreuses jeunes associations, balbutiantes, isolées, qu'on peut appeler les « sans voix ».

Partie prenante de ce mouvement, la dynamique des femmes mérite de plus en plus d'être appuyée. Au-delà des courants médiatiques qui ont chanté « l'intégration des femmes au développement », il faut considérer ces agents porteurs de changement.

Sans compter leur rôle connu dans le domaine de la production agricole et de la reproduction sociale, les femmes sont, dans de nombreuses zones y compris la ville, des chefs de ménage, des agents économiques de premier plan pour qui, pourtant, les crédits ne sont pas disponibles alors que l'expérience de plusieurs ONG montre que les femmes, sérieuses et rigoureuses, respectent à 100 % leurs engagements.

Les femmes demandent un appui économique qui, non seulement répondra à leurs besoins pratiques, mais les aidera à améliorer leur rôle et leur statut au sein de la communauté. Cet appui économique les guidera vers un changement social dont elles auront choisi le sens et servira ainsi des visées stratégiques.

Le milieu urbain se dresse maintenant comme un défi à l'aide. Au Sénégal le tiers de la population vit en ville dans des conditions de plus en plus difficiles à cause de la crise et des effets de l'ajustement structurel de la Banque Mondiale dont le chômage, les pertes d'emploi, la réduction des services sociaux.

L'argent ne suffit pas

Selon l'expérience acquise en Amérique latine et en Asie, un appui adéquat au milieu urbain passe à travers un appui au délicat secteur informel par l'octroi de crédits et l'accès à une formation appropriée. Selon mon expérience à Dakar, des dizaines d'associations, de femmes surtout, n'attendent qu'à être appuyées pour recevoir les crédits nécessaires au renforcement de leurs petites activités commerciales appelées à devenir des micro-entreprises.

L'expérience l'aura démontré maintes fois, des micro-réalisations aux méga-projets, l'argent ne suffit pas. Au-delà des enveloppes budgétaires et des lignes de crédit demandées par ces centaines d'associations, ce qui est surtout nécessaire à leur évolution, c'est un cadre de certification et une approche définie de la part du financeur.

Les paysans autant que les agents de développement se sont penchés sur le gouffre sans fond où ont été lancés les milliards pour comprendre qu'une rectification méthodologique était nécessaire. Cette rectification du tir de l'aide internationale qui marque le passage entre la subvention à fonds perdu et le prêt, apparaît d'ailleurs tout à fait logique aux yeux des associations qui, dans leurs pratiques internes, ont souvent octroyé à leurs membres des prêts avec intérêt à partir de leurs maigres fonds propres.

Des centaines d'associations revendiquent actuellement des prêts pour la réalisation d'activités productrices génératrices de revenus.

Pour évoluer dans ce contexte qui doit se rapprocher au maximum des conditions économiques nationales réelles et des conditions des institutions bancaires en particulier, les bénéficiaires doivent être accompagnés dans leur apprentissage de cette autopromotion. Ils ont besoin de conseils, de balises pour orienter leurs réflexions et d'échanges avec ceux qui sont déjà plus avancés.

Ils ont besoin d'un certain accompagnement que l'ONG peut assurer à travers son équipe nationale, elle-même appuyée par l'expertise locale en matière d'animation et de suivi.

Une approche sensible à ce besoin additionnel d'accompagnement est cruciale de la part du financeur. Injecter beaucoup d'argent n'est pas la solution. De la même manière, la tendance actuelle des coopérations bilatérales à vouloir transférer mécaniquement leurs millions vers les ONG — comme c'est le cas à l'USAID (États-Unis) — ne constitue par la panacée voulue.

Une approche qui a fait ses preuves tient d'abord compte des capacités organisationnelles des groupes à gérer leur propre développement quel que soit le secteur d'activité choisi. C'est une approche progressive qui évolue au rythme des groupes eux-mêmes et de leur apprentissage à l'organisation, à la gestion. Il s'agit de partir de ce qui existe déjà en tant que potentiel organisationnel et de le renforcer progressivement.

L'approche progressive suggère, bien sûr, l'idée de commencer petit, avec des sommes modiques dans un premier temps. Mais elle suggère également l'idée d'évolution et n'exclut nullement des financements de grande envergure au moment opportun.

Un appel aux ONG

Une ONG de financement se définit en opposition à une ONG qui envoie des coopérateurs volontaires dans des projets et à une ONG d'exécution de projets. Une ONG de financement dispose d'un budget à allouer à des demandeurs qui se chargeront d'exécuter et de gérer eux-mêmes les activités financées.

Il n'existe que trois ou quatre ONG de financement au Sénégal, et aucune n'est canadienne. Compte tenu des besoins réels et exprimés, et des potentialités locales d'exécution et de suivi, il y a là un vide à combler. Les ONG de financement ont un rôle à jouer en étant représentées sur place dans le pays aidé pour mieux répondre aux demandes de ces groupes — surtout les « sans-voix » — qui n'ont pas accès aux ONG du Nord et qui ont un besoin d'être accompagnées dans leur démarche et leur réflexion.

Elles ont également un rôle à jouer pour appuyer les efforts des ONG sénégalaises qui ne sont pas assez nombreuses à jouer ce rôle d'accompagnateur du mouvement associatif. Le rôle d'accompagnateur sous-tendu par une approche progressive ne peut pas se jouer à des milliers de kilomètres de distance et commande une présence constante sur le terrain, à l'affût des moindres soubresauts de croissance des partenaires.

Cet appel aux ONG de financement canadiennes à venir s'installer au Sénégal et au Sahel — là où se mène l'enjeu — interpelle aussi la coopération canadienne qui peut les appuyer en octroyant les fonds nécessaires à ce changement.

Mais cet appel est également lancé au public canadien qui peut, par ses dons, appuyer directement et encourager ces ONG à faire le saut, et ainsi venir rejoindre les populations en marche du Sahel.

Prise d'otages à La Havane

LA HAVANE (Reuter) — Sept Cubains réfugiés à l'ambassade de Tchécoslovaquie à La Havane depuis cinq jours ont pris en otages hier cinq de leurs compatriotes ayant aussi trouvé refuge dans le bâtiment.

En revanche, ils ont libéré cinq diplomates tchécoslovaques après les avoir retenus également en otages pendant plus de cinq heures dans une petite maison annexe à la mission diplomatique.

Ils ont demandé un avion pour se rendre aux États-Unis faute de quoi, disent-ils, ils feront « sauter » le bâtiment, a-t-on appris de source diplomatique.

Au nombre des cinq diplomates figurait un émissaire spécial envoyé par le gouvernement de Prague, Zdenek Smakovsky, pour trouver une solution à l'occupation de l'ambassade et désamorcer les tensions entre Cuba et son ancien allié. Il était arrivé dans la capitale cubaine samedi.

Des policiers ont pris position autour du bâtiment, situé dans le quartier du Nuevo Vedado, et ont fait évacuer les journalistes venus sur les lieux.

On ignore si les preneurs d'otages, dont certains ont la tête recouverte d'un T-shirt, sont armés et si leur menace de faire sauter le bâtiment doit être prise au sérieux. Selon cer-

taines sources, ils n'auraient pour seule arme que des extincteurs.

Le président Fidel Castro a fustigé l'ambassade de Tchécoslovaquie pour avoir accordé refuge à ces 12 personnes. « Aucun Cubain ne quittera jamais le pays par ces moyens », a-t-il dit samedi, selon l'organe du Parti communiste *Granma* qui rapportait hier ses propos.

« Ceux qui hébergent des individus dans leur mission diplomatique, en violation des lois et des normes du pays, devront assumer les conséquences de leurs actes », a poursuivi Castro qui a réaffirmé que son pays ne négociera pas le départ de ces réfugiés.



PHOTO CP

Mort en service

Environ 1500 personnes, dont les membres de la famille, les représentants des corps policiers et des deux gouvernements, ont rendu un hommage ultime, hier, à L'Ancienne-Lorette, au caporal Marcel Lemay, abattu mercredi dernier à Oka, au cours de l'intervention policière de la SQ pour démanteler un barrage dressé par les Mohawks sur la voie publique.

Fêtards arrêtés

d'après la Presse Canadienne

DES POLICIERS de la Communauté urbaine de Montréal ont dispersé, hier, une manifestation organisée au centre-ville de Montréal par des homosexuels de la métropole qui désapprouvaient ainsi une descente de police survenue, durant la nuit précédente, lors d'une fête jugée trop bruyante.

Une cinquantaine des quelque 75 manifestants ont été arrêtés par la police.

La descente de police était survenue vers 4 h, dimanche matin, dans un loft du centre-ville où s'amusaient environ 400 personnes, dont plusieurs gays et lesbiennes.

Lors de cette descente, neuf participants de la soirée avaient été arrêtés et une douzaine avaient subi des blessures légères lors des escarmouches avec la police.

Des accusations de méfait et d'assaut sur un agent de la paix ont été portées.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Hommage

Des policiers, venus des quatre coins du Canada et du nord-est des États-Unis, occupaient largement les 1400 places de la nef, et des badauds se pressaient dans les tribunes et le long des murs. Quelques centaines de curieux, solidaires, s'étaient massés sur le parvis et sur les trottoirs.

La police amérindienne du village huron, situé à proximité, avait délégué un représentant, l'agent Pierre Duchesneau.

Les ministres Sam Elkas (Sécurité publique), Gil Rémillard (Justice) et Michel Pagé (Agriculture) représentaient le gouvernement du Québec. Le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Laurence Cannon, le député péquiste de Lévis Jean Garon et le député libéral fédéral Marcel Prud'homme étaient également présents.

« Je ne veux faire aucun commentaire sur le conflit, a déclaré M. Elkas. Aujourd'hui, c'est une journée de deuil et on va respecter Marcel », dit-il, l'appelant par son prénom, et faisant l'éloge du policier qui « croyait fermement au système démocratique ».

Le ministre Elkas, responsable de la police, a dû interrompre ses vacances pour faire face à la crise. Il devait retourner à son bureau dès après la cérémonie et se remettre en contact avec son collègue John Ciacia des Affaires autochtones, qui était retenu à Montréal.

Le gouvernement fédéral, dont l'intervention est réclamée à grands cris par les Mohawks d'Oka, était représenté quant à lui par le solliciteur général Pierre H. Cadieux, qui a de nouveau lancé la balle dans le camp de Québec.

« Cette situation dramatique tombe sous la juridiction de la Sûreté du Québec qui a la maîtrise du dossier, dit-il. Nous suivons la situation

de près et demeurons en contact avec les autorités québécoises », a-t-il assuré.

Après l'eucharistie, l'un des ex-collègues du défunt, l'agent Alain Paquin, a rendu hommage à son ami Marcel, qui fut aussi son « parrain », son guide, en quelque sorte son entraîneur et son modèle au G1. Il a promis à la famille un soutien constant dans cette épreuve.

La célébration s'est terminée sur les notes de l'appel aux morts, cette pièce, jouée au clairon dans l'armée, lorsqu'un soldat périt au combat.

La dépouille du caporal Lemay a été inhumée au cimetière Saint-Charles, à Québec, en présence de la famille et des proches.

◆ La liberté

gnement religieux à l'école : à la faveur de l'effondrement du régime athée, l'évêque polonais, son primate Jozef Glemp en tête, vient de relancer une de ses vieilles exigences. L'Église réclame officiellement l'introduction des cours de religion dans le calendrier régulier des écoles primaires et secondaires. Une « juste réparation », selon l'épiscopat, après des décennies de laïcisation forcée et ratée.

« Il s'agit d'un retour à une tradition qui a des précédents historiques », a déclaré l'abbé Alojzy Orszulik, sous-secrétaire de l'épiscopat et voix autorisée de Mgr Glemp, lors d'une récente réunion des évêques polonais, à la suite de laquelle une lettre pastorale a été lue dans toutes les églises, le dimanche 24 juin.

L'abbé Orszulik a tenu à rappeler que durant les périodes 1921-39, 1945-50 et 1956-61, l'Église avait déjà semé son enseignement dans les milliers d'écoles du pays. Même sous le régime communiste en effet, les périodes de détente Église-État, jusqu'aux années 60, avaient permis aux prêtres des incursions dans les institutions publiques d'enseignement.

Aujourd'hui, l'Église jouit toujours d'une grande estime dans la population, et reste en tête des concours de popularité nationaux. Le dernier sondage de l'OBS, l'institut national de sondages, donnait fin juin 79 % d'opinions favorables à l'institution, contre 63 % pour la Diète (Chambre des députés), 62 % pour le gouvernement, 59 % pour Solidarité et 32 % pour le ministère des Affaires intérieures.

Mais cet appui général à l'Église ne veut pas dire que les Polonais sont prêts à se plier à ses enseignements dans toutes leurs conséquences. « Les Polonais sont parfois décrits comme des catholiques du dimanche », laisse tomber Mme Halina Bortnowska, militante des Clubs de l'intelligentsia catholique de Varsovie, ex-étudiante de Karol Wojtyła à Lublin et ex-membre du *braintrust* de Lech Walesa.

En effet, dans un pays parfois décrit à l'étranger, et fausement, comme frisant l'intégrisme, on s'étonnera de constater que les moeurs ou les prises de position morales paraissent tout à fait occidentales, qu'il s'agisse, par exemple, de comportement sexuel ou de répartition de l'opinion sur l'avortement.

Ainsi, à l'encontre de l'enseignement de l'Église, 74 % des Polonais questionnés par l'OBS se disent en faveur de l'avortement légal, en toutes sinon en certaines circonstances, 19,3 % seulement se prononçant pour son interdiction inconditionnelle. Des chiffres qui n'étonnent pas quand on relève qu'il se pratique en Pologne entre 500 000 et un million d'avortements chaque année, pour un des taux les plus élevés au monde.

En 1989, juste avant les élections semi-libres de juin, certains éléments de l'ex-pouvoir communiste, en accord avec une fraction de l'épiscopat, avaient présenté à la Diète un projet de loi repénalisant l'avortement (légal depuis les années 50), avec peines de prison à la clé. Un piège dans lequel Solidarité n'est pas tombé : une division du syndicat, à la veille des élections, aurait été une aubaine pour un pouvoir alors en pleine perte. Le débat a tout de suite été enterré et n'a pas eu lieu. Mais l'affaire pourrait bientôt revenir hanter l'agenda politique.

De même, la cause de l'enseignement religieux à l'école, autre cheval de bataille que les « pro-épiscopat » veulent ramener cet automne à l'avant-scène, pourrait devenir un dangereux boomerang, si l'on en croit les sondages.

Selon l'OBS, 42 % des Polonais sont contre la religion à l'école ; 26 % se disent pour son introduction comme matière optionnelle et 21 % seulement pour son enseignement obligatoire. Dans un numéro, paru le mois dernier, de *Tygodnik Powszechny*, le fameux hebdomadaire de l'intelligentsia catholique cracovienne, quatre articles d'opinion traitaient du sujet : un seul prenait fait et cause pour l'introduction des cours de religion à l'école.

« Un bon Polonais est-il nécessairement catholique ? » Toutes les personnes civilisées à Varsovie ou à Cracovie, y compris dans l'intelli-

gentsia religieuse, vous répondront : « Bien sûr que non ! », en rappelant les traditions tolérantes de la Pologne. Il n'empêche que, pour une certaine fraction de la population, la question se pose et donne lieu à des tentations intégristes, encore très minoritaires toutefois. « Les tentatives visant à séparer le catholicisme de l'identité polonaise reviennent à détruire l'essence de la nation », déclarait ainsi un représentant de l'Alliance nationale, un petit parti présent au « congrès des droites » tenu en avril à Varsovie.

Sur le même registre, un débat télévisé a opposé, fin juin, un nationaliste catholique, Marek Jurek, leader de l'Union chrétienne-démocrate, au journaliste et ex-dissident légendaire Adam Michnik. Ce dernier, admirateur du pape mais partisan résolu de la laïcité publique, a écrasé son adversaire, à la grande joie de l'audience présente, largement étudiante.

Fait à signaler, les formations démocrates-chrétiennes, que tout le monde attendait en Pologne à la suite de l'effondrement du communisme, ne lèvent toujours pas, et se résument encore à une myriade de groupuscules. La hiérarchie catholique, bien que mobilisée sur l'école et sur l'avortement, semble toujours hésiter à se doter d'un « bras séculier » fort.

À Varsovie, rue Pulawska, la boutique d'un cordonnier est dominée par deux images d'Épinal : au-dessus des outils, une reproduction de la magnifique Vierge noire de Czestochowa, patronne des Polonais, cohabite avec un calendrier de l'année, que coiffe une *pin-up* à 98 % dévêtue. Deux coins de rue plus loin, une église et un magasin de vidéo. Le magasin annonce fièrement « le premier film pornographique à 100 % polonais ». Pluralisme.

Mme Bortnowska, intellectuelle catholique qui a longtemps milité dans les milieux ouvriers, s'exaspère quand les Occidentaux lui ramènent les contradictions morales des Polonais : « La morale et la foi, ce sont deux choses. Les Polonais sont des pécheurs, mais ils ont gardé le sens de la transcendance, et celui de la charité. Dans les durs moments que nous traversons, nous en avons besoin. Notre Église peut paraître conservatrice sur certaines questions, mais elle a le cœur large. Le matérialisme nous guette, et la pauvreté est avec nous pour longtemps encore. Nous avons grandement besoin de notre Église ».

◆ L'URSS

ouest-allemande n'a pas obtenu ce sur quoi elle comptait. En termes absolus, nous n'avons pas non plus obtenu ce sur quoi nous comptions, mais nous sommes réalistes », a-t-il ajouté.

« Une Allemagne unie parviendra à sa complète souveraineté. Elle a le droit d'user de cette souveraineté, de choisir à quelles alliances elle veut appartenir ».

Pour M. Kohl, ces deux jours d'entretiens constituent la rencontre « la plus grande et la plus importante de notre époque » dans l'histoire des relations germano-soviétiques.

Les deux dirigeants ont souligné que les négociations en cours entre les deux Allemagnes et les quatre puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale, « 2 plus 4 », devaient aboutir avant novembre, pour le sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) à Paris.

L'accord qui sera conclu mettra fin à la « responsabilité et aux pouvoirs » des quatre puissances et restituera « la pleine souveraineté de l'Allemagne unifiée », a précisé le chancelier dans une conférence de presse diffusée en direct en Union soviétique et en RFA.

L'accord « 2 plus 4 » une fois conclu, l'URSS et l'Allemagne concluront deux traités, l'un portant sur « les questions juridiques relatives au séjour des troupes soviétiques sur le territoire de l'ancienne RDA », l'autre pour « tenir compte des changements des systèmes financiers et bancaires » de la RDA, a précisé M. Gorbatchev.

« L'Allemagne unifiée ayant conclu avec l'URSS un accord bilatéral sur le retrait des troupes soviétiques de RDA, celui-ci se déroulera dans un délai de trois, quatre ans », a déclaré M. Kohl. 370 000 Soviétiques sont actuellement stationnés en RDA.

Pendant cette période, les troupes des trois puissances occidentales pourront rester à Berlin, dans le cadre d'un accord à passer avec les autorités de cette ville.

Pendant cette période transitoire, « les structures de l'OTAN ne seront pas étendues sur le territoire de la RDA ». M. Kohl a cependant précisé que des unités de la Bundeswehr ne faisant pas partie de ces structures pourraient être déployées en RDA.

M. Gorbatchev, tout en soulignant « la souveraineté du gouvernement et du peuple allemands sur ce territoire », a dit « espérer qu'aucune arme nucléaire n'y serait déployée ».

Il a indiqué que « les effectifs de la Bundeswehr (500 000 hommes) seraient réduits de 40 à 42 % » dans le cadre du processus de désarmement conventionnel en Europe (CFE).

M. Kohl a précisé que les effectifs de l'armée de l'Allemagne unifiée pourraient être réduits en trois ou quatre ans à 370 000 hommes après la conclusion de l'accord CFE de Vienne.

M. Gorbatchev a rendu un hommage appuyé à l'action du chancelier Kohl et a annoncé qu'il avait accepté son invitation à se rendre en Allemagne sans indiquer de date. M. Kohl l'a invité à se rendre dans sa région natale du Palatinat, au sud de Bonn.

Par ailleurs, la Pologne souhaite que les quatre puissances victorieuses en 1945 persuadent les deux Allemagnes de reprendre des négociations sur un traité garantissant l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse, a déclaré hier son ministre des Affaires étrangères.

« Je dirai à la réunion « 2 plus 4 » que les négociations polono-germaniques sur un traité devraient continuer. Elles ne doivent pas attendre l'unification », a déclaré Krzysztof Skubiszewski dans l'avion qui le conduisait à Paris.

Pour la première fois, Skubiszewski participe, aujourd'hui à Paris, à une session des négociations « 2 plus 4 » entre les deux Allemagnes et les quatre puissances victorieuses du IIIe Reich (États-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France).

« Nous ne savons pas ce qui se passera dans cinq ou dix ans. Un homme politique pourrait par exemple estimer qu'il n'y a pas de règlement de paix », a-t-il ajouté. « Étant donné l'expérience du passé, nous devons être prudents ».

Skubiszewski a une nouvelle fois exprimé les craintes des Polonais de voir certains Allemands revendiquer tout ou partie des territoires perdus en 1945 à l'Est de la ligne Oder-Neisse.

Il a précisé que la lettre envoyée la semaine dernière par le chancelier Helmut Kohl au premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki n'indiquait pas d'intention de reprendre les pourparlers avec Varsovie.

◆ Ottawa

hawks de Kanesatake. C'est pour quoi il faut régler d'abord le problème d'Oka avant celui du pont Mercier », a déclaré l'avocat du Conseil de bande de Kanesatake, Me Jacques Lacaille.

Selon les porte-parole des Mohawks occupants de Kanesatake, M. Ciacia ne s'y est pas rendu hier par respect pour les funérailles à L'Ancienne-Lorette du caporal Marcel Lemay, de la Sûreté du Québec, tué lors des affrontements armés entre la SQ et les Warriors à Kanesatake, mercredi dernier. Mais des sources du gouvernement fédéral et des Mohawks de Kanesatake confirment que le ministre Ciacia pourrait retourner à Oka aujourd'hui.

Pendant ce temps, hier après-midi, la direction de la Sûreté du Québec a fait savoir au chef du Conseil de bande de Kanesatake, M. George Martin, qu'elle avait « substantiellement réduit » sa présence dans le village d'Oka et qu'elle souhaitait « un règlement rapide, négocié et pacifique de la présente situation ».

« Malgré toute la charge émotive que représente la mort d'un confrère », les membres de la Sûreté ont toujours su garder leur calme et fait preuve de tout leur professionnalisme pour que de telles situations se résolvent dans la dignité et le respect de la personne humaine », poursuit le communiqué.

La Sûreté du Québec affirme également que sa seule volonté est de poursuivre l'application de son mandat dans le cadre légal et moral que lui fixe la Charte des droits et libertés et les textes de loi qui la régissent.

M. Ghislain Blanchette, des relations publiques de la Sûreté du Québec, a cependant confirmé qu'un contingent de la Gendarmerie Royale du Canada était installé depuis deux jours aux environs de Laprairie, dans le cas où une intervention de la police fédérale serait nécessaire au

règlement de l'ensemble du conflit.

« Ce sont des policiers de la GRC qui viennent de partout au Canada. Ils sont là depuis deux jours et ils sont toujours à Laprairie en ce moment », a précisé M. Blanchette.

Le vice-président du Parti québécois, M. Bernard Landry, a pour sa part fait savoir hier que l'opposition officielle du Québec condamnait l'usage de la violence ou les manifestations de racisme de la population dans le processus de règlement du conflit opposant Mohawks et municipalités.

Dimanche, six maires de la Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes ont réitéré leur appui à l'intervention du maire Jean Ouellette pour régler avec la force policière le problème des revendications territoriales des Mohawks à Oka. Le maire suppléant à M. Ouellette, M. Gilles Landreville, a même ajouté qu'il ne s'opposerait pas à une seconde intervention policière si cela s'avérait nécessaire.

Peu après cette intervention, un groupe de résidents d'Oka ont fait circuler deux pétitions dans le village, réclamant tour à tour le retrait des forces policières de la Sûreté du Québec à Oka pour permettre une cohabitation plus pacifique avec les Indiens et la démission du maire Jean Ouellette.

Du côté de Châteauguay, la population, qui réclamait dimanche l'intervention de l'armée pour débarrasser le pont Mercier occupé par les Warriors, s'était également calmée hier aux alentours des barricades des policiers de la SQ qui font face à celles érigées sur le pont Mercier par les Mohawks de Kahnawake. Une centaine de policiers de la Sûreté du Québec ont observé une minute de silence sur le pont hier devant les barricades mohawks en mémoire du caporal Marcel Lemay.

« Le maire a fait appel au calme de la population et les attroupements de citoyens ont été beaucoup moins importants au cours de la journée », a déclaré hier une source au bureau du maire de Châteauguay, M. Jean-Bosco Bourcier. M. Bourcier n'avait toujours pas réussi à entrer en communication avec les premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa pour obtenir des informations sur un règlement possible du conflit.

La circulation demeure d'ailleurs passablement perturbée par le blocage du pont Mercier, seule route directe permettant aux résidents de Châteauguay de se rendre à Montréal dans un laps de temps raisonnable. Les résidents ont dû faire des détours de plusieurs heures pour se rendre en ville, et la compagnie Canadian Pacific a annoncé que plusieurs trains avaient été détournés pour éviter l'engorgement.

Une messe commémorative sera célébrée à l'église Saint-Joachim, de Châteauguay, aujourd'hui en mémoire du caporal Marcel Lemay.

Chez les Mohawks vivant à l'intérieur des barricades établies entre Kahnawake et Châteauguay par la Sûreté du Québec, la situation demeure tendue et difficile.

« Nous avons peur de sortir parce que certains d'entre nous se sont fait lancer des oeufs et des tomates alors qu'ils se rendaient au supermarché. Nous ne voulons pas être en guerre

avec les gens de Châteauguay. J'aurais préféré une solution autre que la violence pour régler le problème de Kanesatake », a déclaré Audrey Herne, Mohawk qui vit à Kahnawake.

◆ L'économie

port au mois précédent. C'est au chapitre des ventes de voitures neuves que la baisse a été la plus marquée. Les dépenses reliées au secteur domiciliaire ainsi que les ventes de meubles et d'appareils ménagers sont deux autres secteurs à avoir fléchi de façon significative.

La baisse d'avril de l'indice pré-curseur « nous porte à croire que la croissance de l'économie du Québec sera pour le moins très faible au cours des prochains mois », affirme M. François Dupuis, économiste au Mouvement Desjardins. Cette nouvelle baisse « suggère que nous sommes dans une situation précaire », soutient M. Dupuis. Cette affirmation est partagée par de plus en plus d'experts qui prévoient une récession, ou du moins deux semestres de croissance négative, pour la fin de l'année, ce d'autant que les économies ontarienne et américaine subissent un fort ralentissement. « Si la tendance se poursuit, une récession surviendra bientôt au Québec », affirme M. Christian Dea, économiste à la Banque Nationale, tout en précisant qu'elle se sera pas aussi sévère que celles des années 80.

Certes, tout n'est pas noir dans l'environnement économique : le marché du travail est relativement stable, avec un taux de chômage qui se maintient à un peu plus de 9 %, les revenus d'emploi progressent.

Par contre, les deux secteurs les plus importants pour juger de la santé économique sont dans une situation difficile. Ainsi, les ventes au détail n'ont pas enregistré de croissance au cours des trois derniers mois et la baisse a été de 1 % pour le mois d'avril 1990 comparativement au même mois l'année précédente. Les livraisons manufacturières ont pour leur part fléchi de 1,5 %, 2 % de janvier à avril et de 7 % pour ce dernier mois par rapport à l'année précédente.

De plus, les analystes sont à réviser leurs prévisions sur les investissements industriels : ils seront plus bas que les 10 % prévus en début d'année, estime-t-on. Les bénéfices des entreprises seront moins élevés que prévu et le marché boursier a bien saisi la situation.

Le ralentissement économique est tel que le secteur des services — qui représente plus de la moitié de l'économie québécoise — commence à être contaminé.

« Les difficultés du secteur manufacturier sont en train de se transmettre à celui des services, explique M. Dea. Pour l'ensemble du Canada, la croissance du secteur des services a été à peu près nulle pour les trois derniers mois ». Banques, télécommunications, services aux entreprises et autres stagnent.

« On connaît le ralentissement de l'activité industrielle, poursuit M. Dea. Si les autres secteurs d'activité se retrouvent dans la même situation, l'économie enregistrera une plus forte baisse ».

17 juillet

par la PC et l'AP

1989 : rétablissement des relations diplomatiques entre le Vatican et la Pologne, rompues en 1945.

1987 : rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran ; inondations en Italie : une quinzaine de morts.

1986 : une femme piégée, conduite par une voiture, explose sur la place principale de Djézine, dans le sud du Liban : la conductrice est tuée et sept autres personnes sont blessées.

1981 : des avions israéliens attaquent des quartiers populaires de Beyrouth, faisant plus de 120 morts et plus de 550 blessés.

1979 : au Nicaragua, le général Somoza, renversé par la révolution sandiniste, part pour l'exil.

1976 : la reine Élisabeth ouvre les Jeux olympiques de Montréal.

1975 : rendez-vous orbital entre une cabine spatiale américaine Apollo et une cabine soviétique Soyouz : astronautes américains et cosmonautes soviétiques échangent dans l'espace une poignée de mains historique.

1973 : la République est proclamée en Afghanistan à la suite d'une révolution de palais, qui met fin à 40 ans de règne du roi Mohammed Zahir Chan.

1986 : les rues de Montréal sont éclairées pour la première fois à l'électricité.

Ils sont nés en 17 juillet : Donald Sutherland, acteur canadien (1934) ; Phyllis Diller, comédienne (1921) ; James Cagney, acteur (1899-1986) ; David Loyd George, homme d'État britannique (1863-1945).

PROBLÈME DE DROGUE?

NOUS POUVONS T'AJDER

APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES



514-939-3092